

Introduction

Un historien se promène à Rome. « Il aime et connaît la ville depuis longtemps » ; sait où ses pas le mènent. Attachement et savoir. Ce sont là, selon Stendhal, les deux conditions pour apprécier la « hauteur de sensations » que procure l'*Urbs* à ses visiteurs avertis¹. En suivant l'ombre de l'un des grands arpenteurs de Rome, mon objectif est d'emblée de souligner la proximité sensible entre l'historien qui écrit ces lignes et la ville qui constitue à la fois l'objet de son livre et un lieu proprement familier. Non pas, dans la perspective de Gérard Labrot, pour introduire à une histoire tout à la fois autobiographique et collective de la fascination millénaire de Rome. Il ne s'agit pas ici de se rêver en « historien chaleureux de la belle image² ». L'objectif est plutôt de situer, sans plus attendre, le lieu d'énonciation du discours historique proposé dans ces pages. Reconnaître les effets de l'attraction que Rome exerce à mon encontre oblige en effet à marquer la position critique que je chercherai à adopter : ni trop loin ni trop proche des récits que la Rome moderne – c'est-à-dire les élites curiales qui s'autorisent de son nom – cherche à produire d'elle-même : assez près pour prendre ces traces au sérieux et analyser leurs effets politiques ; assez distant pour les voir comme les pièges discursifs d'un pouvoir actif, dans lesquels il s'agira d'entrer « pour en démonter les mécanismes », selon la formule de Pierre Bonnassie³.

Un historien déambule au centre de Rome donc. Il se fraye un chemin à travers la foule du *Corso*, artère centrale du complexe viarié appelé *Tridente* qui constitua l'une des matrices de la *Renovatio Urbis* de la papauté moderne. Arrivé au pied du *palazzo Doria Pamphili*, sis au numéro 305 de la prestigieuse voie marchande, il pénètre dans le palais privé et paie son accès aux salles d'exposition avec le projet de voir le portrait de l'un des principaux membres du clan nobiliaire, celui d'Innocent X Pamphili, peint

1. STENDHAL, *Promenades dans Rome*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1997, p. 14.

2. LABROT Gérard, *L'image de Rome. Une arme pour la Contre-Réforme, 1534-1677*, Seyssel, Champ Vallon, 1987.

3. Pierre Bonnassie propose cette méthodologie dans son compte-rendu de l'ouvrage de Georges Duby, *Les Trois Ordres ou l'Imaginaire du féodalisme*, pour décrire à côté de la démarche « respectueuse » et de celle « désobéissante », une troisième voie, dite « périlleuse », qui consiste pour l'historien à « remonter vers les schémas dominants » produits par les élites pour en démonter le piège (BONNASSIE Pierre, « Idéologie tripartite et révolution féodale », *Le Moyen Âge*, n° 86, 1980, p. 273).

par Diego Velásquez pour le jubilé de 1650. Entrant dans la petite chambre conçue en 1927 comme un écrin pour le tableau, son regard est happé par une autre œuvre qui tient lieu de compagne isolée à celle du peintre sévillan. Exécuté par Gian Lorenzo Bernini, à la même époque, ce buste en marbre blanc de Carrare figure lui aussi les traits d'Innocent X, pape qui a occupé le siège apostolique de 1644 à 1655⁴.

À la fin des années 1920, Ludwig von Pastor, un autre grand arpenteur de Rome, fait également l'expérience d'un tête-à-tête avec le buste dans le *palazzo Doria*. De cet échange de regard entre lui et le marbre, Pastor tire ces lignes :

« Celui-ci frappe par sa simplicité et sa tranquillité. Il offre l'image d'un vieillard résigné qui s'enferme en lui-même tout en sachant toutefois qu'il demeure le maître. On a l'impression de voir le pape qui, au milieu des difficultés que lui causent les grandes puissances [...], laisse courir, avec un sage à propos, beaucoup de ce qu'il ne peut changer, sans pour autant renoncer à son point de vue⁵. »

Pastor est alors un historien allemand naturalisé autrichien au sommet de sa carrière. Professeur ordinaire d'histoire moderne à l'université d'Innsbruck, il a été directeur de l'*Österreichischen Instituts in Rom* plus de vingt ans, avant d'être nommé ambassadeur résident près le Saint-Siège par la jeune République d'Autriche après 1918. Fervent catholique, adversaire du *Kulturkampf* dans sa jeunesse, il est toute sa vie proche des milieux curiaux romains, cultivant notamment une amitié avec le pape Léon XIII. Sa présence régulière à Rome à partir des années 1870 et l'ouverture, au début des années 1880, des archives conservées au Vatican l'autorisent à entreprendre une monumentale *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*. Cette somme supplante, par sa masse et son érudition, le savoir accumulé jusqu'alors sur la papauté moderne. L'autorité dont elle est auréolée dès la publication des premiers volumes oblige encore les historiennes et historiens aujourd'hui⁶. Et qu'est-ce que le buste sculpté par le Bernin peut bien raconter à Pastor à près de 270 ans de distance ? Une histoire bien sûr. Celle de la papauté, tourmentée et résignée par le tour que prend l'évolution de l'Occident au milieu du XVII^e siècle. L'histoire d'un rendez-vous manqué, entre le Saint-Siège et le congrès de paix de Westphalie.

4. Sur l'attribution des bustes représentant Innocent X, réalisés soit par Gian Lorenzo Bernini soit par Alessandro Algardi, voir MONTAGU Jennifer, « I ritratti », in MONTAGU Jennifer (dir.), *Algardi. L'altra faccia del barocco*, Rome, Edizioni de Luca, 1999, p. 61-67.

5. PASTOR Ludwig von, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, vol. 14 : *Geschichte der Päpste im Zeitalter des fürstlichen Absolutismus. Von der Wahl Innozenz' X. bis zum Tode Innozenz XII (1644-1700)*, partie 1 : *Innozenz X., Alexander VII., Klemens IX. und X. (1644-1676)*, Fribourg-en-Brigau, Herder, 1929, p. 27.

6. SOHN Andreas et VERGER Jacques (dir.), *Ludwig von Pastor (1854-1928). Universitätsprofessor, Historiker der Päpste, Direktor des Österreichischen Instituts in Rom und Diplomat*, Regensburg, Schnell und Steiner, 2020.



En 1648, les plénipotentiaires dépêchés par la plupart des cours souveraines européennes au congrès de Münster et d'Osnabrück – à l'exception de la Moscovie, de l'Empire ottoman et de l'Angleterre – signent trois traités de paix chargés de mettre fin à une série de conflits qui déchirent le sous-continent⁷. Le 30 janvier, tout d'abord, la Monarchie espagnole et les Provinces-Unies concluent un accord bilatéral qui clôturait la guerre de Quatre-Vingts Ans, débutée avec l'éclatement de la Révolte des Pays-Bas, à la fin des années 1560⁸. Dix mois plus tard, le 24 octobre, deux autres instruments de paix sont signés simultanément pour mettre fin à la guerre de Trente Ans, commencée le 23 mai 1618, lors de la Défenestration de Prague. L'*Instrumentum Pacis Osnabrugense* (IPO) est un traité bilatéral entre l'empereur Ferdinand III de Habsbourg et la reine Christine de Vasa. L'*Instrumentum pacis Monasteriense* (IPM), confirmant le premier, est un autre traité bilatéral signé cette fois entre l'empereur et le roi Louis XIV de Bourbon. Tous deux comportent en outre une série d'articles qui redéfinissent l'organisation politique et religieuse de l'Empire, entre l'empereur et les Villes, États et Principautés (*Reichsstände*)⁹.

7. Pour une analyse juridico-historique des traités de paix, LESAFFER Randall (dir.), *Peace Treaties and International Law in European History. From the End of the Middle Ages to World War I*, Cambridge, CUP, 2004.

8. GROENVELD Simon, *T'is ghenoegh, oorlogsmannen. De Vrede van Munster. De afsluiting van de Tachtigjarige Oorlog*, La Haye, Sdu Uitgevers, 1997; HERRERO SÁNCHEZ Manuel, « El congreso de Westfalia y la paz bilateral de Münster entre la Monarquía Hispánica y las Provincias Unidas », in FORTEA PÉREZ José Ignacia, GELABERT GONZÁLEZ Juan Eloy, LÓPEZ VELA Roberto et POSTIGO CASTELLANOS Elena (dir.), *Monarquías en conflicto. Linajes y noblezas en la articulación de la Monarquía Hispánica*, Madrid, FEHM – Universidad de Cantabria, 2020, p. 87-128; MANZANO BAENA Laura, *Conflicting Words. The Peace Treaty of Münster (1648) and the Political Culture of the Dutch Republic and the Spanish Monarchy*, Louvain, Leuven University Press, coll. « Avisos de Flandes, 13 », 2011; POELHEKE Jan Joseph, *De Vrede van Munster*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1948; SCHEPPER Hugo de (dir.), *1648. De vrede van Munster*, Hilversum, Verloren, coll. « De zeventiende eeuw, 13 », 1997; SCHEPPER Hugo de et TUEMPEL Christian (dir.), *La Paz de Münster, 1648*, Barcelone, Idea Books, coll. « Idea universitaria., Historia; Publications on Early Modern History, 5 », 2000.

9. BABEL Rainer (dir.), *Le diplomate au travail: Entscheidungsprozesse, Information und Kommunikation im Umkreis des Westfälischen Friedenskongresses*, Munich, Oldenbourg, coll. « Pariser Historische Studien 65 », 2005; BÉLY Lucien (dir.), *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, PUF, 2000; BUßMANN Klaus et SCHILLING Heinz (dir.), *1648: Krieg und Frieden in Europa*, 2 vol., Munich, Bruckmann, 1998; CROXTON Derek et TISCHER Anusschka, *The Peace of Westphalia. A Historical Dictionary*, Greenwood., Westport/CT, 2002; CROXTON Derek, *Westphalia. The Last Christian Peace*, New York, Palgrave Macmillan, 2013; DICKMANN Fritz, *Der Westfälische Frieden*, Münster, Aschendorff Verlag, 1998 (1959); DUCHHARDT Heinz et ORTLIEB Eva (dir.), *Der Westfälische Friede. Diplomatie, politische Zäsur, kulturelles Umfeld, Rezeptionsgeschichte*, Munich, R. Oldenbourg, coll. « Historische Zeitschrift, 26 », 1998; GANTET Claire, *La paix de Westphalie (1648). Une histoire sociale, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2001; GOETZE Dorothee et OETZEL Lena (dir.), *Warum Friedensschließen so schwer ist. Frühneuzeitliche Friedensfindung am Beispiel des Westfälischen Friedenskongresses*, Münster, Aschendorff, coll. « Schriftenreihe zur Neueren Geschichte – Neue Folge, 2 », 2019; KAMPMANN Christoph, LANZINNER Maximilian, BRAUN Guido et ROHRSCHEIDER Michael (dir.), *L'art de la paix: Kongresswesen und Friedensstiftung im Zeitalter des Westfälischen Friedens*, Münster, Aschendorff,

Dans l'instrument de paix du 30 janvier, les questions religieuses qui découlent de la reconnaissance de l'indépendance perpétuelle des Provinces-Unies par la Monarchie catholique ne sont pas traitées. La notion de « Religion » n'apparaît ainsi qu'une seule fois, dans sa forme substantivée. L'article XIX est en effet consacré à l'exercice public, de part et d'autre de la frontière entre les Pays-Bas espagnols et les Provinces-Unies, de la confession des sujets de l'autre État¹⁰. Reprise de l'article VII de la trêve de Douze Ans signée en 1609 – passage référant lui-même à une clause similaire dans le traité de Londres de 1604 – la permission qui en résulte n'est pas *de jure* la reconnaissance d'une tolérance en matière religieuse mais bien plutôt la régulation d'une franchise confessionnelle, inhérente au retour de la circulation des biens et des personnes que la paix implique¹¹. Rien dans le traité en revanche sur le sort réservé à l'importante minorité catholique assimilée par les Provinces-Unies au fil de leurs conquêtes des territoires septentrionaux des Pays-Bas espagnols.

La paix du 24 octobre, quant à elle, est envisagée par ses contemporains puis par l'historiographie comme une *Pax religionis* interne au Saint-Empire¹². L'un de ses objectifs est en effet de trouver un remède aux dissen-

coll. « Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte, 34 », 2011 ; KINTZ Jean-Pierre et LIVET Georges (dir.), *350^e anniversaire des Traités de Westphalie. 1648-1998 Une genèse de l'Europe, une société à reconstruire*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999 ; LANGER Herbert, *1648, der Westfälische Frieden. Pax Europaea und Neuordnung des Reiches*, Berlin, Brandenburgisches Verlagshaus, coll. « Tagebuch Europas », 1994 ; LESAFFER Randall, « The Westphalia Peace Treaties and the Development of the Tradition of Great European Peace Settlements prior to 1648 », *Grotiana N. S.*, n° 18, 1997, p. 71-95 ; MAY Niels F., *Zwischen Fürstlicher Repräsentation Und Adliger Statuspolitik. Das Kongresszeremoniell Bei Den Westfälischen Friedensverhandlungen*, Ostfildern, Thorbecke Verlag, coll. « Beihefte Der Francia, 82 », 2016 ; ROHRSCHEIDER Michael, *Der geschweizerte Frieden von Münster. Spaniens Ringen mit Frankreich auf dem Westfälischen Friedenskongress (1643-1649)*, Münster, Aschendorff, coll. « Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte, 30 », 2007 ; FISCHER Anuschka, *Französische Diplomatie und Diplomaten auf dem Westfälischen Kongress. Außenpolitik unter Richelieu und Mazarin*, Münster, Aschendorff, coll. « Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte 29 », 1999 ; VILLAVARDE Fernando (dir.), *350 años de la Paz de Westfalia. Del antagonismo a la integración en Europa. 1648-1998*, Madrid, Biblioteca Nacional, 1999. Bilans et perspectives de recherches : BRAUN Guido, « L'art de la paix au XVII^e siècle. L'état de la recherche et les éditions de sources récentes sur les congrès internationaux », *XVII^e siècle*, n° 254, 2012/1, p. 29-41 ; GANTET Claire, « Guerre de Trente ans et paix de Westphalie : un bilan historiographique », *XVII^e siècle*, n° 277, 2017/4, p. 645-666 ; GOETZE Dorothee et OETZEL Lena, « Der Westfälische Friedenskongress zwischen (Neuer) Diplomatiegeschichte und Historischer Friedensforschung », *H-Soz-Kult*, 2019, [www.hsozkult.de/literaturereview/id/fdl-136860].

10. DUMONT Jean (éd.), *Corps universel diplomatique du droit des gens ; contenant un recueil des traités, etc.*, vol. 6, t. I, Amsterdam, chez P. Brunel, R. et G. Wetstein, les Janssons Waesberge, et L'Honoré et Chatelain ; La Haye, chez P. Husson et Charles Levier, 1728, p. 429-435. Pour une édition critique actualisée, en langue originale et en anglais, on recourra en général à *Oxford Public International Law: Oxford Historical Treaties (OHT)*, Oxford University Press [https://opil.oup.com/home/oh], consulté le 16 octobre 2025.
11. WERNER Thomas, « The Treaty of London, the Twelve Years Truce and Religious Toleration in Spain and the Netherlands (1598-1621) », in LESAFFER Randall (dir.), *The Twelve Years Truce (1609). Peace, Truce, War and Law in the Low Countries at the Turn of the 17th Century*, Leyde/Boston/Brill, Nijhoff, coll. « Legal History Library, 13/6 », 2014, p. 277-297.
12. CAHN Jean-Paul, KNOPPER Françoise et SAINT-GILLE Anne-Marie (dir.), *De la guerre juste à la paix juste. Aspects confessionnels de la construction de la paix dans l'espace franco-allemand (XVI^e-*

sions confessionnelles qui divisent l'Empire depuis la paix d'Augsbourg et qui sont l'une des causes du déclenchement des hostilités en 1618. Le long article V de l'IPO, l'instrument de référence, est ainsi consacré aux questions de religion soulevées par la paix. Affirmant d'emblée s'inscrire dans l'héritage des paix de Passau (1552) et d'Augsbourg (1555), il en actualise les termes. Exempt de toute réflexion théologico-juridique sur la vérité dogmatique, il reconnaît l'existence de trois confessions dans l'Empire : catholicisme, luthéranisme et, nouveauté par rapport à 1555, calvinisme. Silence est fait en revanche à propos des orthodoxes, des juifs et des musulmans : comme l'a rappelé Derek Croxton, le pluralisme religieux que ces traités inventent a bien le repos de la chrétienté latine comme échelle¹³. Et tout particulièrement celui du Saint-Empire. L'article V est ainsi construit autour du § 2, qui fixe de manière perpétuelle la géographie ecclésiastique de l'Empire à la situation qui était la sienne au 1^{er} janvier 1624, modifiant de ce fait la portée du principe *cuius regio eius religio* d'Augsbourg en rendant caduc le pouvoir des princes de contraindre leurs sujets à adopter leur propre confession. Parallèlement, le même article V rend hors-la-loi le recours à la violence confessionnelle. Pour ce faire, il bâtit un cadre légal autorisant le règlement juridique des différends religieux. Il est ainsi envisagé que les questions religieuses qui passent devant la Diète impériale soient réglées au sein de deux corps confessionnels distincts, le *corpus catholicorum* et le *corpus evangelicorum*¹⁴.

L'historiographie et la philosophie politique ont longtemps vu dans les paix de 1648 – celles du 24 octobre plus précisément – un événement convaincant pour donner une date au passage de la chrétienté médiévale à l'Europe moderne ; ou, en d'autres mots, au passage de « l'âge théologique » à « l'âge sécularisé », pour le dire avec le philosophe Alexandre Escudier

xx^e siècle), Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2008 ; JALABERT Laurent et BRIAN Isabelle (dir.), *Annales de l'Est*, n° 70, 2020/1, Numéro thématique, *Paix et religion*. Un bilan critique dans BRAUN Guido, « Les traités de Westphalie comme paix confessionnelle : ébauche de l'idée moderne de tolérance ? », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 123, 2009, p. 215-239. Plus généralement, CHRISTIN Olivier, *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au xvi^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1997 ; MICALLEF Fabrice, « L'autonomisation de la pensée politique. Bilans, enjeux et perspectives historiographiques », in DO PAÇO David, MONGE Mathilde et TATARENKO Laurent (dir.), *Des religions dans la ville. Ressorts et stratégies de coexistence dans l'Europe des xvi^e-xviii^e siècles*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2010, p. 213-218.

13. CROXTON Derek, *Westphalia. The Last Christian Peace*, op. cit. Sur le pluralisme religieux, SAGGIORO Alessandro, *Definire il pluralismo religioso*, Brescia, Morcelliana, coll. « Quaderni di studi e materiali di storia delle religioni », 26, 2020.

14. SCHEID Jean-Frédéric (éd.), *Traité systématique touchant la connoissance de l'Etat du Saint Empire Romain de la Nation Allemande, ou le droit public de cet Empire, tiré des loix fondamentales de la jurisprudence politique & des auteurs les plus célèbres et les plus désintéressés*, vol. 4, Hanovre, 1754, p. 151-310. Sur les traductions françaises des traités du 24 octobre 1648, BRAUN Guido, « Les traductions françaises des traités de Westphalie (de 1648 à la fin de l'Ancien Régime) », xvi^e siècle, n° 190, 1996, p. 131-155.

analysant la pensée de Reinhart Koselleck¹⁵. Dans ses travaux consacrés à la sémantique des temps historiques, Koselleck s'inscrit en effet dans l'interprétation classique de l'historiographie allemande en affirmant que les traités de Westphalie mettent fin à la prépondérance du religieux dans la définition de la guerre et de la paix : « ce n'est qu'au terme de trente ans d'une guerre qui les avait anéantis que les Allemands furent à même de faire du principe de l'indifférence religieuse le fondement de leur paix¹⁶ ». De manière générale, le rôle central conféré à Westphalie dans l'acte de naissance de la modernité politique est longtemps demeuré une idée tenace de l'historiographie européenne. Sylvio Hermann De Franceschi a pointé les limites herméneutiques de ce processus de réduction qui concentre un phénomène pluridimensionnel et de longue haleine dans un seul et même épisode diplomatique : « Dans le discours historiographique européen sur la *Säkularisierung*, il y a un évident tropisme westphalien – comme si les laborieuses négociations de 1648 avaient formé le cœur historique d'un irréversible détachement par rapport à une tradition millénaire de consubstantielle imbrication du politique et du religieux¹⁷. »

En corollaire, faire de Westphalie le pivot de ce processus macrohistorique de sécularisation des sociétés européennes a longtemps mené l'historiographie à envisager le congrès comme l'acte de décès de l'influence politique du Saint-Siège sur le terrain des relations internationales. À première vue, la réaction de la diplomatie pontificale aux traités de 1648 offre en effet une preuve éclatante – à la fois évidente et glorieuse – de l'opposition de Rome à l'évolution que les traités impriment : par l'intermédiaire de son représentant au congrès de Westphalie, le nonce Fabio Chigi, le palais apostolique proteste systématiquement contre toutes les clauses qui, dans les trois traités, contreviennent aux intérêts du Saint-Siège, au droit canon et à l'Église catholique. En résumé, la date de 1648 peut se lire comme la clé d'un triple basculement : elle signerait l'acte de décès de la *christianitas*, marquerait la naissance du système européen sécularisé d'États modernes et sanctionnerait la marginalisation diplomatique de l'institution pontificale moderne.

15. ESCUDIER Alexandre, « "Temporalisation" et modernité politique : penser avec Koselleck », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 64, 2009/6, p. 1269-1301.

16. KOSELLECK Reinhart, « *Le futur passé des Temps modernes* », in KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock, Paris, Éditions EHESS, 2016 (1990), p. 45. La référence de l'article original, publié en 1968 dans le second volume du *liber amicorum* dédié à Carl Schmitt, est KOSELLECK Reinhart, « *Vergangene Zukunft der frühen Neuzeit* », in BARION Hans, BÖCKENFÖRDE Ernst-Wolfgang, FORSTHOFF Ernst et WEBER Werner (dir.), *Epirrhosis, Festgabe für Carl Schmitt*, vol. 2, Berlin, Duncker & Humblot, 1968, p. 549-566.

17. DE FRANCESCHI Sylvio Hermann, *Raison d'État et raison d'Église. La France et l'Interdit vénitien (1606-1607) : aspects diplomatiques et doctrinaux*, Paris, Honoré Champion, 2009, p. 8. Pour un dépassement de cette interprétation, voir ONNEKINK David (dir.), *War and Religion after Westphalia, 1648-1713*, Farnham, Ashgate, 2009.

Mais seulement voilà : l'histoire que Ludwig von Pastor lit dans les yeux d'Innocent X est d'abord celle que l'historien austro-allemand est en train d'écrire lui-même, à la fin des années 1920. En prenant de la hauteur, il apparaît que le scénario d'une défaite pontificale en Westphalie est soutenu par une vaste tradition historiographique deux fois centenaire, qui arrive jusqu'à aujourd'hui dans une relative unité interprétative.

L'objet de ce livre est d'inquiéter cette interprétation univoque.

Comment faire, sinon en modifiant le point de vue adopté jusqu'ici ? Longtemps, les historiens se sont tenus dans les hautes sphères d'où s'observent, à bonne distance, les grands mouvements géopolitiques de l'Europe. De là, ils ont vu la papauté se débattre dans un congrès de paix qui s'oppose *a priori* aux fondements théologiques et ecclésiologiques de son autorité. Ils ont alors pu juger de l'inadéquation du modèle romain avec l'évolution des relations internationales européennes au ^{xviii}^e siècle. Descendre de cette position en surplomb vise à faire de la place aux traces que les acteurs de la diplomatie pontificale ont laissées de leur expérience inquiète du congrès de Westphalie. Dans ce livre, il sera ainsi question d'incertitude et d'écart, de pouvoir et de communication politique, de culture diplomatique et de représentation. Par l'analyse des documents produits par les nonces apostoliques en poste à Münster, Madrid, Paris, Vienne et Bruxelles en interaction avec les institutions romaines, l'objectif ne sera pas de voir si la papauté s'inscrit dans le *continuum* espace-temps de la modernité occidentale mais plutôt d'interroger au plus près les représentations que la machine diplomatique romaine bâtit du congrès et de la paix afin d'analyser comment Westphalie contribuerait à reconfigurer la culture diplomatique de la papauté au milieu du ^{xviii}^e siècle.

Les lieux d'une interprétation

Par qui et pourquoi l'action pontificale en Westphalie a-t-elle été interprétée sous l'angle de l'échec ? La réponse est avant tout historiographique. Elle est à chercher au ^{xix}^e siècle, à la croisée de l'histoire intellectuelle allemande et de l'histoire institutionnelle du Saint-Siège. Dans son livre *Die römischen Päpste, ihre Kirche und ihr Staat im sechzehnten und siebzehnten Jahrhundert*¹⁸, publié entre 1834 et 1836, Léopold Ranke étudie l'évolution de l'institution pontificale au cours de la *Frühe Neuzeit* afin de comprendre son influence politique dans la formation des grandes puissances européennes. Partant du postulat que l'autorité du Saint-Siège exerce une emprise négligeable sur le système international né de l'époque napoléonienne et du congrès de Vienne, Ranke se donne pour double

18. RANKE Leopold, *Die römischen Päpste in den letzten vier Jahrhunderten*, 3 vol., Berlin, Duncker und Humblot, 1834-1836. Version française RANKE Leopold, *Histoire de la papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, 4 vol., trad. Jean-Baptiste Haiber, Paris, Bailly, 1838.

objectif de saisir les conditions du rayonnement pontifical aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles et de son déclin successif. L'objectivité dont l'historien luthérien se fait toute sa vie le promoteur, conditionnée par la fréquentation assidue des sources primaires, est au fondement d'un livre qui cherche à se dégager de toute interprétation confessionnelle du phénomène, au prix d'une attention portée à la dimension temporelle et institutionnelle du gouvernement pontifical. À une époque où le champ du savoir historique cherche à s'autonomiser et se professionnaliser, les historiens académiques trouvent en ce livre un monument d'histoire critique ; le porte-étendard d'une méthodologie et d'une éthique de la recherche propres¹⁹. Ce succès permet de prendre la mesure de la fortune historiographique du récit que Ranke construit lorsqu'il tire le fil de l'affaiblissement progressif de l'influence de Rome dans l'Europe du ^{xvii}^e siècle.

Le congrès de Westphalie est au cœur de son interprétation. Selon lui, il existe un paradoxe entre la volonté pacificatrice de la papauté et l'incapacité de Rome à transiger diplomatiquement avec le monde protestant pour obtenir la paix. L'historien voit dans les instructions données au légat *a latere* Marzio Ginetti, chargé en 1636 de servir de médiateur au congrès de Cologne, la première trace manifeste de cette inadéquation. En interdisant au légat pontifical de s'immiscer dans les affaires politiques sous le prétexte que s'y trouvent mêlés intérêts catholiques et protestants, le document rédigé par le palais apostolique lierait les mains du diplomate, l'empêchant d'interférer avec les grandes matières du temps. Léopold Ranke en conclut que ce choix diplomatique « n'arriva qu'à placer la papauté en dehors des intérêts vivans [*sic*] et actifs du monde chrétien²⁰ ». Dans un second passage, l'historien propose une chronologie de l'influence politique de Rome durant tout le ^{xvii}^e siècle. En allant de la médiation pontificale exercée à Vervins en 1598 jusqu'à l'absence de la papauté au congrès des Pyrénées en 1659, il fait le récit d'une chute dont les protestations de Fabio Chigi en Westphalie constituent le moment de bascule :

« Vers l'an 1660 cette autorité [du pape] était déjà en pleine décadence. Le Saint-Siège avait pris la part la plus active à la paix de Vervins, il l'avait favorisée par ses négociations et l'avait fait conclure ; ses ambassadeurs avaient été présents [*sic*] à la paix de Westphalie, mais déjà à cette époque il s'était vu contraint de protester contre les conditions sur lesquelles on s'accorda ; le Saint-Siège ne prit pas même une part ostensible à la paix des Pyrénées²¹. »

19. BOLDT Andreas Dieter, *Das Leben und Werk von Leopold von Ranke*, Oxford/Berne/Berlin/Bruxelles/Francfort-sur-le-Main/New York/Vienne, Peter Lang, 2016, p. 96 ; CANTIMORI Delio, *Storici e Storia*, Turin, Einaudi, 1971, p. 172-196 ; WOLF Hubert, BURKHARD Dominik et MUHLACK Ulrich, *Ranke's „Päpste“ auf dem Index. Dogma und Historie im Widerstreit*, Paderborn, Ferdinand Schöningh Verlag, 2003.

20. RANKE L., *Histoire de la papauté*, vol. 4, *op. cit.*, p. 253.

21. *Ibid.*, p. 451.

La lecture linéaire proposée par Léopold Ranke est à la fois simple dans son articulation logique et puissante dans sa mise en récit. Depuis lors, plusieurs historiens ont repris l'idée qu'il y aurait une inadéquation entre les intentions de paix du Saint-Siège et la pratique diplomatique de Rome en Westphalie, fondée sur le refus du dialogue avec le monde protestant²². De même, nombreuses sont les études qui invoquent, en la raffinant, la perte d'influence pontificale sur les négociations de paix du xvii^e siècle pour y reconnaître la marginalisation de la papauté au sein du système européen d'États. Particulièrement aboutie à ce sujet et particulièrement rankienne dans ses interrogations comme dans ses interprétations est l'étude de l'historien Carl Conrad Eckhardt, *The papacy and world affairs*, publiée à Chicago en 1937²³.

En Allemagne, l'ouvrage de Ranke reçoit sa réponse catholique et ultramontaine sous la plume de Ludwig von Pastor à partir de 1886, année même de la mort de l'historien protestant. À partir de cette date et jusqu'en 1933, dans un contexte d'abord militant marqué par la Question romaine et le *Kulturkampf*, Pastor publie sa *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters* en seize volumes qui retrace l'histoire de la papauté depuis la fin du schisme d'Occident en 1417 jusqu'à la chute de l'éphémère république romaine, en 1799²⁴. Traduite, parfois partiellement, en français, espagnol, italien et anglais, cette œuvre fait à son tour autorité. Dans le volume consacré au pontificat d'Innocent X, Ludwig von Pastor s'arrête plusieurs pages

22. En 2014, dans son article synthèse sur la diplomatie pontificale durant la guerre de Trente Ans, Guido Braun cite l'interprétation rankienne en guise de conclusion de son texte : « *The clear contradiction between the intensive papal efforts to make peace between the Catholic princes on the one side, which was already under way in the pontificate of Urban VIII and emphatically continued under Innocent X, and the curial protest against the eventual peace treaty on the other side had been the central point in Leopold von Ranke's assessment of papal politics. Through "relentless insistence on unrealistic demands" it had put itself "outside the viable and effective interests of the world" with the instructions for the cardinal legate Ginetti as early as 1636* » (BRAUN Guido, « The Papacy », in ASBACH Olaf et SCHRÖDER Peter [dir.], *The Ashgate research companion to the Thirty Years' War*, New Haven/Londres, Ashgate, 2014, p. 111).

23. ECKHARDT Carl Conrad, *The papacy and world affairs as reflected in the secularization of politics*, Chicago, University of Chicago Press, 1937, p. 53-209.

24. PASTOR Ludwig von, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, 16 vol., Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1886-1933. Les volumes qui concernent la période de la guerre de Trente Ans et des paix de Westphalie sont les suivants : vol. 12, *Geschichte der Päpste im Zeitalter der katholischen Restauration und des Dreissigjährigen Krieges. Leo XI und Paul V (1605-1621)*, 1927 ; vol. 13, *Geschichte der Päpste im Zeitalter der katholischen Restauration und des Dreissigjährigen Krieges. Gregor XV und Urban VIII (1621-1644)*, 1929 ; *Geschichte der Päpste*, vol. 14, partie 1, *op. cit.* Leur traduction italienne a également été utilisée : PASTOR Ludwig von, *Storia dei papi dalla fine del Medio Evo*, vol. 12, *Storia dei papi nel periodo della Restaurazione Cattolica e della Guerra dei Trent'anni. Leone XI e Paolo V (1605-1621)*, trad. Pio Cenci, Rome, Desclée et C^{ie}, 1930 ; PASTOR Ludwig von, *Storia dei papi dalla fine del Medio Evo*, vol. 13, *Storia dei papi nel periodo della Restaurazione Cattolica e della Guerra dei Trent'anni. Gregorio XV (1621-1623) ed Urbano VIII (1623-1644)*, trad. Pio Cenci, Rome, Desclée et C^{ie}, 1931 ; PASTOR Ludwig von, *Storia dei papi dalla fine del Medio Evo*, vol. 14, 2 parties, *Storia dei papi nel periodo dell'assolutismo dall'elezione di Innocenzo X sino alla morte di Innocenzo XII (1644-1700)*, trad. Pio Cenci, Rome, Desclée et C^{ie}, 1932.

sur les concessions faites aux protestants dans les paix de Westphalie et sur la réaction de Rome. Ce faisant, il justifie les protestations de la Curie et de Fabio Chigi par une forme de raison d'Église plus grande que l'Histoire, à laquelle le Saint-Siège n'aurait pu se dérober : « compte tenu de ces pertes énormes qui étaient en train d'être reconnues légalement dans le traité de paix, le pape et son représentant auraient manqué à leur devoir s'ils avaient gardé le silence²⁵ ». Ludwig von Pastor oppose donc à la décadence géopolitique du Saint-Siège avancée par Léopold Ranke, la grandeur d'une institution qui demeure fidèle à sa mission providentielle. Toutefois, parce que son argumentation s'énonce à l'intérieur des termes rankiens – la protestation pontificale comme refus du nouvel ordre européen –, il valide et glorifie l'idée d'un retrait de Rome de la scène internationale au milieu du XVII^e siècle. Malgré les apports successifs de la recherche sur le sujet, ce noyau interprétatif demeure le même. Ce qui varie en fonction des courants historiographiques et des auteurs est la capacité de l'institution pontificale à être l'actrice plus ou moins volontaire de cette marginalisation.

Ainsi, c'est en se lovant dans l'autorité de l'historiographie allemande qu'Alphonse Dupront reprend l'interprétation à son compte et en pousse l'herméneutique plus avant, en l'insérant dans la mythique occidentale de la croisade dont il s'est fait l'historien²⁶. Dans son article intitulé *La passion westphalienne du nonce Fabio Chigi*, publié en 1965, il recentre la problématique autour de l'indignation que Fabio Chigi manifeste vis-à-vis du congrès²⁷. « Que l'Europe naisse comme cadre et dans une certaine imprécision, même avec timidité, on peut le constater dans les actes diplomatiques établis à Münster à l'automne 1648 », écrit-il. Sept ans après la soutenance en Sorbonne de sa thèse d'État intitulée *Le Mythe de croisade*, c'est bien de cela qu'Alphonse Dupront veut parler : Fabio Chigi comme le témoin privilégié d'un certain passage des temps : celui qui marque la fin de la *res publica christiana* et de l'efficace de la guerre sainte au profit de la naissance de l'Europe. Sous la plume de l'historien français plus encore que sous celle de Ludwig von Pastor, le nonce apostolique devient ainsi le médiateur impartial, par devoir envers son souverain et son Dieu, de négociations qu'il a en horreur. L'échec pontifical est alors interprété comme l'événement, le signe, d'un mouvement de fond qui est l'agonie lente de l'ordre de Chrétienté.

25. PASTOR Ludwig von, *Geschichte der Päpste*, vol. 14, partie 1, *op. cit.*, p. 95.

26. DUPRONT Alphonse, *Le mythe de croisade*, 4 vol., Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1997. Sur l'oeuvre d'A. Dupront, DE FRANCESCHI Sylvio Hermann, *Les intermit- tences du temps. Lire Alphonse Dupront*, Paris, Éditions EHESS, 2014. Voir aussi CHARTIER Roger, « Histoire des mentalités/Histoire des idées », in CHARTIER Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité, 54 », 2009 (1998), p. 41-57.

27. DUPRONT Alphonse, « De la Chrétienté à l'Europe. La passion westphalienne du nonce Fabio Chigi », in DUPRONT Alphonse, *Genèses des Temps Modernes. Rome, les Réformes et le Nouveau Monde*, Paris, Seuil/Gallimard, coll. « Hautes études », 2001, p. 307-336.

L'étude d'Alphonse Dupront demeure toutefois une exception franco-phone dans un paysage historiographique dominé par la recherche allemande. Entre les années 1960 et la fin des années 1990, Konrad Repgen, professeur à l'université de Bonn, en est la figure de proue. Ses nombreuses études consacrées aux rapports entre l'Empire et le Saint-Siège durant la première modernité, à la protestation de Rome face aux paix signées en Westphalie et à la figure de médiateur pontifical assumée par Fabio Chigi, bénéficient de la disponibilité de nouveaux fonds d'archives – les archives familiales des Barberini sont versées dans les collections de la Vaticane en 1903, celles des Chigi en 1923 – et à quelques entreprises éditoriales de grande ampleur²⁸. Visant à déconfessionnaliser les interprétations héritées du XIX^e siècle, elles affinent les connaissances et complexifient les phénomènes²⁹. Dans son grand livre inachevé, *Die Römische Kurie und der Westfälische Friede*, publié en deux volumes entre 1962 et 1965, Konrad Repgen s'attache tout particulièrement à inscrire la protestation pontificale de 1648-1650 dans le temps long des rapports entre le Saint-Siège et les paix de religion impériales, depuis les débuts de la Réforme protestante et la paix d'Augsbourg de 1555. Il y démontre à quel point cette histoire est non linéaire, étant faite de réactions intransigeantes, d'apaisements, de compromis et de silences au gré des conjonctures et des réseaux qui dominent la Curie romaine.

Toutefois, par le fait de coudre entre elles les protestations que la papauté a opposées ou non aux paix de religion impériales, l'ouvrage tend par ce jeu des proximités à insister sur l'inertie institutionnelle de l'intransigeance romaine face aux défis que pose le protestantisme³⁰. Si l'objectif visé est – contre Léopold Ranke – de restituer « la politique pontificale lors du traité de Westphalie [...] à l'espace historique des décisions conscientes » et de ne plus l'expliquer « comme une contrainte imposée³¹ », le fil tiré par Konrad Repgen aborde avant tout la réaction de la papauté vis-à-vis de la Réforme par le prisme confessionnel. Mettant l'accent sur la portée juridique et dogmatique de l'accueil romain aux compromis impériaux, l'historien allemand néglige en revanche les phénomènes complexes d'intrications entre la dimension canonique et la dimension diplomatique des rapports entre l'institution pontificale et l'Europe multiconfessionnelle moderne ; notamment la place que le Saint-Siège occupe dans les proces-

28. Principalement, KYBAL Vlastimil et INCISA DELLA ROCCHETTA Giovanni (éd.), *La nunziatura di Fabio Chigi (1640-1651)*, 2 vol., Rome, Biblioteca Vallicelliana, coll. « Miscellanea della Romana Deputazione di storia patria », 14 et 16 », 1943 et 1946.

29. La plupart de ses travaux sur le sujet ont été rassemblés : REPGEN Konrad, *Dreißigjähriger Krieg und Westfälischer Friede. Studien und Quellen*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2015 (1998).

30. REPGEN Konrad, *Die Römische Kurie und der Westfälische Friede. Idee und Wirklichkeit des Papsttums im 16. und 17. Jahrhundert*, 2 vol., Tübingen, Niemeyer, coll. « Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 24-25 », 1962-1965.

31. *Ibid.*, vol. 1, p. 5.

sus de construction de la paix et le prestige que l'institution pontificale en retire.

Nouveau champ de recherches et réactualisation du *topos* à partir des années 1980, lorsque l'interprétation du retrait de la papauté de la scène internationale lors de Westphalie est insérée dans le métarécit du paradigme de la confessionnalisation (*Konfessionalisierung*)³². Dans le domaine des relations internationales, la thèse défendue est que la structuration de la diplomatie occidentale entre le milieu du xvi^e siècle et le milieu du xvii^e siècle est dominée par les questions confessionnelles³³. Selon Heinz Schilling, le télescopage, durant cette période, du débat théologique et du débat politico-diplomatique entraînerait « la formation de blocs et d'alliances au niveau paneuropéen – point de repère [...] pour les acteurs³⁴ ». Suivant la tradition intellectuelle allemande, le paradigme situe généralement la fin de l'époque confessionnelle en Westphalie, les traités de 1648 sanctionnant la sécularisation progressive des relations internationales. Inarrêtable, ce mouvement se ferait aux dépens des intérêts de Rome : « en 1648, le pape protesta en vain contre le traité de paix de Münster et, n'étant pas impressionnées par ce geste, les puissances protestantes et catholiques poursuivirent l'établissement de leur système sécularisé d'États européens³⁵ ». Dans ce cadre, la protestation de Fabio Chigi et d'Innocent X – si elle est expliquée par un mouvement socio-historique qui la dépasse – est une nouvelle fois jugée comme un manque de clairvoyance politique qui coûte cher à la papauté, celle-ci glissant dès lors vers une « irréparable marginalisation sur le plan politique³⁶ ».

Le développement, ces trente dernières années, de ce qui a été appelé la *nouvelle histoire diplomatique* puis l'émergence de l'histoire culturelle

32. REINHARD Wolfgang et SCHILLING Heinz (dir.), *Die katholische Konfessionalisierung*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus Gerd Mohn, coll. « Reformationsgeschichtliche Studien und Texte », 135, 1995 ; SCHILLING Heinz, *Konfessionskonflikt und Staatsbildung. Eine Fallstudie über das Verhältnis von religiösem und sozialem Wandel in der Frühneuzeit am Beispiel der Grafschaft Lippe*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus Gerd Mohn, coll. « Quellen und Forschungen zur Reformationsgeschichte », 48, 1981 ; SCHILLING Heinz (dir.), *Die reformierte Konfessionalisierung in Deutschland. Das Problem der „Zweiten Reformation“*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus Gerd Mohn, coll. « Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte », 195, 1986.

33. En 1613, Maria-Antonietta Visceglia a privilégié les *termini* de 1559 (traités de Cateau-Cambrésis) et de 1648 (traités de Westphalie)/1659 (traité des Pyrénées). (VISCEGLIA Maria Antonietta, « The International Policy of the Papacy: Critical Approaches to the Concepts of Universalism and Italianità, Peace and War », in VISCEGLIA Maria Antonietta [dir.], *Papato e politica internazionale nella prima età moderna*, Rome, Viella, coll. « Libri di Viella », 153, 2013, p. 50).

34. SCHILLING Heinz, « La confessionnalisation et le système international », in BÉLY Lucien (dir.), *L'Europe des traités de Westphalie*, op. cit., p. 417.

35. SCHILLING Heinz, « The two Papal Souls and the Rise of an Early Modern State System », in VISCEGLIA Maria Antonietta (dir.), *Papato e politica internazionale*, op. cit., p. 115.

36. SCHILLING Heinz, « La politica del papato e la formazione degli stati territoriali in Europa nell'età della confessionnalizzazione », in FOSI Irene et KOLLER Alexander (dir.), *Papato e impero nel pontificato di Urbano VIII (1623-1644)*, Città del Vaticano, Archivio segreto Vaticano, coll. « Collectanea Archivi Vaticani », 89, 2013, p. 15.

de la paix, ont permis d'éroder cette interprétation univoque, en portant notamment le regard sur la résolution des conflits et le rôle des *go-between* : arbitrage, médiation, intercession, facilitation, etc.³⁷. Plusieurs chercheuses et chercheurs se sont ainsi penchés sur les pratiques de médiations de la papauté au congrès de Westphalie et ont pu souligner leur efficacité ainsi que leur insertion dans les enjeux géopolitiques, confessionnels et culturels du milieu du xvii^e siècle³⁸. Guido Braun en particulier, ancien élève de Konrad Repgen, a rappelé avec raison que le bref pontifical *Zelo Domus Dei* a été publié deux ans après les signatures des traités de 1648, dans le dessein de ne pas entraver la marche vers la paix³⁹. Ce décalage démontre la portée essentiellement théologico-juridique de la protestation pontificale. Il prouve en outre que le refus du Palais apostolique d'être engagé dans des traités qu'il réprouve en droit, s'accompagne d'une recherche active de la paix. Médiation et protestation sont deux postures diplomatiques qui ne s'opposent pas. Elles ne sont pas l'échec l'une de l'autre. Elles se doivent d'être étudiées ensemble, en faisant l'histoire de leurs interactions⁴⁰. Ces nouvelles interprétations s'insèrent aujourd'hui dans des recherches plus vastes qui démontrent que le rapport de la papauté moderne à l'Europe

37. BOSSY John (dir.), *Disputes and settlements. Law and human relations in the West*, Cambridge, CUP, 1983 ; BROGGIO Paolo et PAOLI Maria Pia (dir.), *Stringere la pace. Teorie e pratiche della conciliazione nell'Europa moderna (secoli xv-xviii)*, Rome, Viella, coll. « Studi e ricerche. Dipartimento di studi umanistici Università di Roma Tre, 24 », 2011 ; CUMMINS Stephen et KOUNINE Laura (dir.), *Cultures of conflict resolution in early modern Europe*, Farnham, Routledge, 2016 ; DUCHHARDT Heinz (dir.), *Studien zur Friedensvermittlung in der Frühen Neuzeit*, Wiesbaden, F. Steiner, 1979 ; KAMPMANN Christoph, *Arbiter und Friedensstiftung. Die Auseinandersetzung um den politischen Schiedsrichter im Europa der Frühen Neuzeit*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, coll. « Quellen und Forschungen aus dem Gebiet der Geschichte, 21 », 2001 ; NARDELLI-MALGRAND Anne-Sophie et PIALOUX Albane (dir.), *L'arbitre de l'Europe ? Penser, fixer, contester les hiérarchies politiques en Europe, du xvi^e au xix^e siècle*, Chambéry, Presses universitaires Savoie Mont Blanc, coll. « Sociétés, religions, politiques, 54 », 2022 ; ROSE Sophie et HEIJMANS Elisabeth (dir.), *Diversity and Empires: Negotiating Plurality in European Imperial Projects from Early Modernity*, Abingdon, Routledge, 2023.

38. KOLLER Alexander, « Fabio Chigi, nunzio e mediatore di pace in Germania », *Annuario dell'Istituto storico diocesano di Siena*, (2000-2001), p. 36-55 ; KOLLER Alexander, *Imperator und Pontifex. Forschungen zum Verhältnis von Kaiserhof und römischer Kurie im Zeitalter der Konfessionalisierung (1555-1648)*, Münster, Aschendorff, coll. « Geschichte in der Epoche Karls V., 13 », 2012, p. 195-210 ; LAUFS Markus, « „In viam pacis“. Praktiken niederländischer und päpstlicher Friedensvermittlung auf den Kongressen von Münster (1643-1649) und Nimwegen (1676-1679) », Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Veröffentlichungen des Instituts für Europäische Geschichte Mainz », 2022 ; RODÉN Marie-Louise, « Fabio Chigi's Observations on the Practice of Diplomacy in Westphalia », in RODÉN Marie-Louise (dir.), *Ab aquilone. Nordic Studies in Honour and Memory of Leonard E. Boyle*, Stockholm, Swedish National Archives, 1999, p. 115-148.

39. BRAUN Guido, « Päpstliche Friedensvermittlung am Beispiel von Piombino und Porto Longone », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, n° 83, 2003, p. 141-206 ; BRAUN Guido, « Innozenz X. Der Papst als padre comune », in MATHEUS Michael et KLINKHAMMER Lutz (dir.), *Eigenbild im Konflikt. Krisensituationen des Papsttums zwischen Gregor VII. und Benedikt XV.*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2009, p. 119-156.

40. RÉGIBEAU Julien, « Être dans et hors du jeu diplomatique. Les glissements de la représentation pontificale au congrès de Münster (1644-1648) », in BALAYRE Amélie, LE BRAS Claire, PINEAU Marie-Cécile et ROUSSELOT Nathan (dir.), *Le diplomate en représentation (xvi^e-xx^e siècle)*, Rennes, PUR, coll. « Enquêtes & documents, 69 », 2021, p. 57-70 ; RÉGIBEAU Julien, « Beyond protest. The treaties of Westphalia and the papacy's culture of peace », *QFIAB*, n° 103, 2023, p. 289-308.

multiconfessionnelle des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, aux paix de religion en particulier, est fait d'atermoiements, d'accommodements, d'accords et de ruptures dont les multiples variations dépendent à la fois des figures centrales du gouvernement pontifical, du jeu parfois concurrentiel des dicastères romains, de la machine diplomatique du Saint-Siège et des interactions entre Rome et les pouvoirs locaux⁴¹.

Malgré ces acquis historiographiques, le *grand narrative* d'une marginalisation de la papauté au milieu du ^{xvii}^e siècle, consacrée par la figure tutélaire de L. Ranke, demeure disponible. Il refait surface lorsqu'il s'agit de donner sens au temps long des rapports entre Rome et la modernité occidentale⁴². Dans son livre consacré à la papauté baroque, publié en 2016, le spécialiste de l'histoire pontificale moderne, Péter Tusor, invoque ainsi le consensus historiographique pour reprendre une interprétation pétrifiée : « selon l'historiographie, la conduite du pape Pamphili [...] signifie rien d'autre que le retrait volontaire de la papauté du théâtre de la politique internationale en réduisant le champ d'action de la diplomatie de la Curie. [...] La papauté a glissé de l'état de "neutralité politique" à la sphère de "l'impuissance politique"⁴³ ».

Cette interprétation est donc en première instance un produit du ^{xix}^e siècle. Elle est marquée du sceau de l'historisme en Allemagne et de la place centrale que ses promoteurs confèrent à l'usage littéral et factuel des documents dans la construction de l'objectivité historique. Elle est en outre façonnée par les confrontations confessionnelles qui traversent la vie politique et intellectuelle dans l'espace germanique, touchant une profession historique en phase de structuration académique. Enfin, elle est fruit des intérêts historiographiques de ce temps, en particulier de la démarche qui vise à retrouver dans la *Frühe Neuzeit* les prémices du développement des États-nations européens dont la marginalisation politique de l'autorité pontificale serait le corollaire ; démarche qui rejoint à la fin du ^{xix}^e siècle les réflexions plus générales des sciences sociales sur le phénomène de sécularisation comme clé de compréhension de la rationalité occidentale moderne⁴⁴.

41. BONORA Elena, « Quale Controriforma? Roma e l'Europa multiconfessionale », *Studi storici*, n° 64, 2023/1, p. 21-52 ; MARTYSHEVA Lana, *Henri IV roi. Le pari de l'Hérétique*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. « Époques », 2023 ; SCHMITZ Benoît, *Le pouvoir des clefs au ^{xvi}^e siècle. La suprématie pontificale et son exercice face aux contestations religieuses et politiques*, thèse d'histoire, dir. Alain Tallon, université Paris-Sorbonne, 2013. BONORA Elena (dir.), *The Roman Church and Multiconfessional Europe in the Early Modern Period*, Rome, Viella, 2026.

42. BARBICHE Bernard, « La diplomatie pontificale au ^{xvii}^e siècle », in BARBICHE Bernard et DAINVILLE-BARBICHE Ségolène de (dir.), *Bulla, legatus, nuntius. Études de diplomatie et de diplomatie pontificales, ^{xiii}^e-^{xvii}^e siècle*, Paris, École des Chartes, coll. « Mémoires et documents de l'École des Chartes, 85 », 2007, p. 161-180 ; POUMARÈDE Géraud, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles*, Paris, PUF, coll. « Le Nœud gordien », 2009 (2006), p. 246-274.

43. TUSOR Peter, *The Baroque Papacy (1600-1700)*, Viterbe, Sette città, 2016, p. 71-72.

44. LÜBBE Hermann, *Säkularisierung. Geschichte eines ideenpolitischen Begriffs*, Munich, Alber, 1965. Voir aussi les bilans : IOGNA-PRAT Dominique, *Cité de Dieu, cité des hommes. L'Église et l'architecture*

Après la seconde guerre mondiale, le professeur de droit Leo Gross, juif galicien émigré aux États Unis, écrit un article fameux intitulé « The Peace of Westphalia, 1648-1948 », dans les pages de l'*American Society of International Law*⁴⁵. Il y justifie l'importance et l'actualité du congrès de Westphalie en démontrant que celui-ci est à l'origine du fonctionnement contemporain des relations internationales, fondées sur un système sécularisé d'États souverains. La fortune du *Westphalian state system* dans les études de relations internationales – que l'historiographie récuse en qualifiant le phénomène de mythe historique – explique pour partie la survivance tenace, de l'immédiat après-guerre à aujourd'hui, du lien forgé entre Westphalie et sécularisation politique⁴⁶. Chevillée à cette interprétation, la question du déclassement pontifical en 1648 s'insère alors dans de nouvelles propositions macrohistoriques, comme la pensée dupronienne sur l'inconscient collectif de la croisade dans les années 1960 ou le paradigme de l'État confessionnel à partir des années 1980. Forte de cette vaste historiographie qui, par accumulation, forme un bloc homogène, l'idée de la déroutte géopolitique de la papauté en Westphalie est encore réactivée dans certains ouvrages de synthèse récents sans que les processus méthodologiques et épistémologiques qui la sous-tendent ne soient directement affrontés.

de la société, 1200-1500, Paris, PUF, 2016, p. 87-138; SAGGIORO Alessandro et BATTISTA Ludovico, « Come definire il pluralismo religioso? Riflessioni su un lessico interdisciplinare », in SAGGIORO Alessandro (dir.), *Definire, op. cit.*, p. 287-311.

45. GROSS Leo, « The Peace of Westphalia, 1648-1948 », *American Society of International Law*, n° 42, 1948/1, p. 20-41.

46. Sur les critiques adressées à la centralité du congrès de Westphalie dans la construction du système international moderne, BEAULAC Stéphane, *The Power of Language in the making of International Law: the Word Sovereignty in Bodin and Vattel and the Myth of Westphalia*, Leyde, Brill, 2004; CROXTON Derek, « The Peace of Westphalia of 1648 and the Origins of Sovereignty », *The International History Review*, n° 21, 1999/3, p. 569-582; DUCHHARDT Heinz, « Das „Westfälische System“: Realität und Mythos », in THIESEN Hillard von et WINDLER Christian (dir.), *Akteure der Aussenbeziehungen. Netzwerke und Interkulturalität im historischen Wandel*, Cologne/Weimar/Vienne, Bohlau Verlag, coll. « Externa 1 », 2010, p. 393-402; GANTET Claire, « Le “Tournant westphalien”. Anatomie d'une construction historiographique », *Critique internationale*, n° 9, 2000/1, p. 52-58; JAMES Alan, « Rethinking the Peace of Westphalia. Towards a Theory of Early Modern Warfare », in DAVIES Jonathan (dir.), *Aspects of Violence in Renaissance Europe*, Farnham, Ashgate, 2013, p. 107-126; OSIANDER Andreas, « Sovereignty, International Relations, and the Westphalian Myth », *International Organization*, n° 55, 2001, p. 251-287; PIIRIMÄE Partel, « The Westphalian Myth and the Idea of External Sovereignty », in KALMO Hent et SKINNER Quentin (dir.), *Sovereignty in Fragments: The Past, Present and Future of a Contested Concept*, Cambridge, CUP, 2010, p. 64-80; STIRK Peter M. R., « The Westphalian Model and Sovereign Equality », *Review of International Studies*, n° 383, 2012, p. 641-660; TESCHKE Benno, *The Myth of 1648. Class, Geopolitics and the Making of Modern International Relations*, Londres/New York, Verso, 2003. Les réserves vis-à-vis du concept de *Westphalian state system* sont en partie le fruit d'un malentendu entre historiens et politistes à propos de leurs régimes de vérité propres. La question a été débattue : ROHRSCHEIDER Michael et BESSON Samantha, *Historia magistra pacis? De la pertinence du traité de Westphalie au XXI^e siècle*, Conférence dans le cadre du cycle « Les jeudis de l'Institut historique allemand », Paris, Institut historique allemand, 23 mars 2023.

Histoire pragmatique de la diplomatie pontificale

Inscrire la paix de Westphalie dans le temps long de l'histoire de la papauté et de la modernité occidentale, postuler en retour l'échec du Saint-Siège à Münster et sa progressive marginalisation politique : l'appréciation des succès et des défaites de l'histoire ouvre ici sur une poétique du déclin – et donc, par rétroaction, de la grandeur perdue – qui laisse peu de place à l'agir et aux représentations des acteurs. Ce procédé interprétatif que permet le recul de l'historien a en effet pour conséquence de ne faire qu'effleurer le sens que les hommes de la diplomatie pontificale donnent de leur activité dans les textes qu'ils produisent au cours des événements du milieu du ^{xvii}^e siècle.

Or, les recherches menées ces dernières années sur la notion de défaite à l'époque moderne démontrent la nécessité d'appréhender celle-ci à partir de son cadre d'énonciation, au sein des discours et des interactions sociales qui la convoquent. Jean-Marie Le Gall souligne ainsi que « tenir la défaite comme la victoire pour un fait objectif empêche surtout de voir que c'est la nomination, la publication et l'interprétation d'un fait qui crée l'événement⁴⁷ ». Or, les critères qui définissent la défaite ne sont pas les mêmes au cours de la première modernité qu'aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. Le ^{xvi}^e siècle, au moins, est réfractaire à la culture de la défaite de l'époque contemporaine, entendue comme « construction idéologique qui donne des cadres identitaires à des sociétés bouleversées par le désastre en procédant à une relecture du passé⁴⁸ ». Bien au contraire, la soumission de l'histoire humaine à la Providence divine ainsi que la réhabilitation du thème antique de la *Fortuna* tempèrent les sentiments de victoire et de défaite comme l'appréhension de leurs causes et conséquences. Les mouvements incertains du sort, la possibilité de la rédemption, la quête de la vertu à travers les épreuves du monde, l'espoir enfin de s'inscrire dans le projet divin, tout cela tend à conjurer les situations de malheur. Cela conduit également à ne pas opposer frontalement vainqueur et vaincu, *a fortiori* lorsque l'un et l'autre sont issus d'une même élite courtisane, partageant des référents culturels et un *ethos* nobiliaire qui visent socialement à un certain *statu quo*. Y a-t-il place alors, dans cette société de cour, pour dire, voire pour penser, l'impasse de l'échec ou le traumatisme du désastre ? Il s'agira en tout cas de soumettre ce questionnaire aux documents de la pratique émis par la diplomatie romaine, tout en cessant d'en faire le socle *a priori* de l'expérience pontificale au milieu du ^{xvii}^e siècle.

47. LE GALL Jean-Marie (dir.), *La défaite à la Renaissance*, Genève, Droz, coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance, 128 », 2016, p. 29. Sur la défaite et l'échec au cours de la première modernité, voir aussi, *Histoire, économie et société*, numéro thématique, *Échec et magistrature*, n° 25, 2006/3 ; BARRAL-BARON Marie, LAGRÉE Marie-Clarté et LEMOINE Mathieu (dir.), *Les stratégies de l'échec. Enquêtes sur l'action politique à l'époque moderne*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2015.

48. LE GALL Jean-Marie (dir.), *La défaite à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 37.

Partant du postulat, formulé par Bernard Lepetit, que « les hommes ne sont pas dans les catégories sociales comme des billes dans des boîtes », mais qu'ils construisent en situation les cadres sociaux dans lesquels ils interagissent, l'intention de ce livre est de proposer une histoire pragmatique de la diplomatie pontificale à l'épreuve du congrès de Westphalie⁴⁹. Comment les négociations qui se nouent à Münster et Osnabrück de 1643 à 1649 travaillent la diplomatie pontificale ? Quels rôles les nonces apostoliques jouent dans la construction de la paix ? De quoi est faite leur médiation ? De quelles ressources diplomatiques disposent-ils pour accomplir leurs missions ? Comment leur activité pacificatrice se conjugue avec le cadre multiconfessionnel des négociations ? Comment réagissent-ils aux accords conclus entre les plénipotentiaires des pouvoirs laïcs ? Quelles représentations bâtissent-ils de l'état de guerre et de paix européen ? Comment, enfin, leur expérience du congrès agit sur la culture diplomatique et les discours de pouvoir du Saint-Siège ? L'étude de l'expérience située des nonces apostoliques constitue en effet le cœur de cette enquête. En partant des travaux sur la diplomatie comme « expérience de l'autre », il s'agira de saisir comment les envoyés pontificaux modifient les pratiques, les discours, les savoirs et les techniques diplomatiques de la papauté à partir de leur activité⁵⁰. Étant donné que la diplomatie s'exerce en interaction avec des cultures politiques différentes et potentiellement antagoniques, elle entraîne effectivement la

49. Pour la citation, LEPETIT Bernard, « Histoire des pratiques, pratique de l'histoire », in LEPETIT Bernard (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité, bibliothèque de synthèse historique », 2013 (1995), p. 20. De manière générale, « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 43, 1988/2, p. 291-293 ; « Tentons l'expérience », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 44, 1989/6, p. 1317-1323 ; BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. « NRF. Essais », 1991. BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Seuil, coll. « Point Essais », 2000 (1972) ; BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, coll. « Point Essais », 1994 ; CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*, vol. 1 : *Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Essais », 1980 ; CERUTTI Simona, « Histoire pragmatique, ou de la rencontre entre histoire sociale et histoire culturelle », *Tracés*, n° 15, 2008, p. 147-168 ; CHARTIER Roger, *Au bord de la falaise, op. cit.* ; CHATEAURAYNAUD Francis et COHEN Yves (dir.), *Histoires pragmatiques*, Paris, Éditions EHESS, coll. « Raisons pratiques, 25 », 2016 ; LEPETIT Bernard, *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 1999 ; RICEUR Paul, *Du texte à l'action*, vol. 2 : *Essais d'herméneutique*, Paris, Seuil, coll. « Esprit », 1986. Voir aussi DOSSE François, *Paul Ricoeur et Michel de Certeau. L'histoire, entre le dire et le faire*, Paris, Herne, coll. « Glose », 2006. En parallèle des recherches menées par le collectif piloté par M. de Certeau sur les pratiques du quotidien, l'historiographie allemande formulait des propositions similaires : LÜDTKE Alf (dir.), *Histoire du quotidien*, trad. Olivier Mannoni Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994.

50. ANDRETTA Stefano, BÉLY Lucien, KOLLER Alexander et POUMARÈDE Géraud (dir.), *Esperienza e diplomazia. Saperi, pratiche culturali e azione diplomatica nell'Età moderna (secc. XV-XVIII)*, Rome, Viella, coll. « Studi e ricerche, 37 », 2020 ; HEYBERGER Bernard et VERDEIL Chantal (dir.), *Hommes de l'entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée (XVI-XIX^e siècle)*, Paris, Indes Savantes, 2009 ; WINDLER Christian, *La diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb, (1700-1840)*, Genève, Droz, coll. « Bibliothèque des Lumières, 60 », 2002.

création d'espaces d'intercompréhension entre pouvoirs distincts, favorisant tantôt l'exaspération des tensions, tantôt la poursuite du dialogue, tantôt l'apaisement. Loin d'être – comme ils cherchent à le faire croire – les vecteurs neutres d'une autorité mécaniquement efficace, les nonces apostoliques pris en compte dans ce livre seront donc étudiés comme des « hommes de l'entre-deux », soit des intermédiaires de premier plan, dont l'activité à la marge du pouvoir pontifical agit sur la culture diplomatique de l'institution qui les envoie⁵¹.

Afin de prendre en compte la variété des expérimentations et des réceptions que la diplomatie romaine fait du congrès de Westphalie, la focale ne peut se réduire à Münster et Osnabrück. Au-delà de l'activité de médiation du nonce Fabio Chigi, c'est en réalité une bonne part de la machine diplomatique pontificale qui est engagée dans les processus de paix induits par le congrès. Depuis les cours des États qui prennent part à la guerre de Trente Ans, les représentants du Saint-Siège sont en effet chargés de seconder le médiateur pontifical et de construire un savoir à la fois local et collectif sur les négociations européennes, apte à être exploité depuis chaque pointe de la toile. Cette recherche a donc l'Europe chrétienne pour échelle. L'objectif est d'étudier en réseau les courriers de la diplomatie pontificale échangés entre la Secrétairerie d'État romaine, le médiateur Fabio Chigi et les nonces ordinaires en poste auprès des principaux gouvernements qui sont parties prenantes dans les négociations de Westphalie : Antonio Bichi, en poste auprès du gouverneur-général des Pays-Bas méridionaux de 1642 à 1652, Niccolò Guidi di Bagno, en poste auprès de Louis XIV et du Conseil de régence de 1644 à 1656, Camillo Melzi, en poste auprès de l'empereur Ferdinand III de 1644 à 1653, et, enfin, Giulio Rospigliosi, en poste auprès de Philippe IV de 1644 à 1653 (fig. 1).

En tant que figure de la diplomatie pontificale moderne, le nonce apostolique, représentant privilégié du Saint-Siège depuis le développement progressif de la diplomatie de résidence à la fin du xv^e siècle, est l'une des principales chevilles ouvrières de la mission pacificatrice revendiquée par la papauté moderne. En conséquence, il est à voir comme un acteur sensible dans la définition du pouvoir symbolique du Saint-Siège, en particulier au milieu du xvii^e siècle, lorsque le congrès de Westphalie devient la grande affaire européenne⁵².

51. Sur l'insertion de l'histoire diplomatique dans l'histoire des pouvoirs à l'époque moderne, voir la proposition programmatique formulée par Daniela Frigo : FRIGO Daniela, « Introduction », in FRIGO Daniela (dir.), *Politics and diplomacy in Early Modern Italy. The Structure of Diplomatic Practice, 1450–1800*, Cambridge, CUP, coll. « Cambridge studies in Italian history and culture », 2000, p. 1-24.

52. Voir la collection *Le Pouvoir symbolique en Occident (1300-1640)*. En particulier GENET Jean-Philippe, « Pouvoir symbolique, légitimation et genèse de l'État moderne », in GENET Jean-Philippe (dir.), *La légitimité implicite*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Le pouvoir symbolique en Occident (1300-1640), 1 », 2015, p. 9-47.



FIG. 1. – Réseau épistolaire de la diplomatie du Saint Siège (années 1640).

Depuis une trentaine d'années, la diplomatie pontificale moderne bénéficie d'une attention soutenue de la part de la recherche internationale⁵³. Au XVII^e siècle, l'envoyé du Saint-Siège est pourvu de la trifonctionnalité de l'ambassadeur telle qu'elle est décrite dans les traités théoriques contempo-

53. BARBICHE Bernard et DAINVILLE-BARBICHE Ségolène de, *Bulla, legatus, nuntius, op. cit.*; BIAUDET Henry, *Les nonciatures apostoliques permanentes jusqu'en 1648*, Helsinki, Suomalainen tiedeakatemia, coll. « Annales Academiae Scientiarum Fennicae. Series B. Études romaines, 1 », 1910; BLET Pierre, *Histoire de la représentation diplomatique du Saint-Siège des origines à l'aube du XIX^e siècle*, Cité du Vatican, Archivio Segreto Vaticano, coll. « Collectanea archivi vaticani, 9 », 1982; BLET Pierre, *Les nonces du pape à la cour de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2002; CARDINALE Igino, *Le Saint-Siège et la diplomatie. Aperçu historique, juridique et pratique de la diplomatie pontificale*, Paris/Tournai/Rome, Desclée & C^{ie}, 1962; FELDKAMP Michael F., *La diplomazia pontificia. Da Silvestro I a Giovanni Paolo II. Un profilo*, Milan, Editoriale Jaca Book, coll. « Per una storia d'Occidente, 6 », 1998; FRIGO Daniela, *Ambasciatori e nunzi. Figure della diplomazia in età moderna*, Rome, Bulzoni, coll. « Cheiron. Materiali e strumenti di aggiornamento storiografico, 30 », 1999; KOLLER Alexander (dir.), *Kurie und Politik. Stand und Perspektiven der Nuntiaturberichtsforschung*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 87 », 1998; OSBORNE Toby, « Diplomatic Culture in Early Modern Rome », in JONES Pamela M., WISCH Barbara et DITCHFIELD Simon (dir.), *A companion to Early Modern Rome, 1492-1692*, Leyde, Brill, coll. « Brill's Companions to European History, 17 », 2019, p. 60-74; PONCET Olivier, *La France et le pouvoir pontifical, 1595-1661 l'esprit des institutions*, Rome, EFR, coll. « BEFAR, 347 », 2011; PRODI Paolo, *Il sovrano pontefice. Un corpo e due anime, la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologne, Il Mulino, coll. « Annali dell'Istituto storico italo-germanico, Monografie, 3 », 1982, p. 295-344; RICCARDI Luca, « An outline of Vatican Diplomacy in the Early Modern Age », in FRIGO Daniela (dir.), *Politics and diplomacy, op. cit.*, p. 95-108; SCHNEIDER Christian, « "Types" of Peacemakers. Exploring the Authority and Self-Perception of the Early Modern Papacy », in CUMMINS Stephen et KOUNINE Laura (dir.), *Cultures of Conflict, op. cit.*, p. 77-104; VISCEGLIA Maria Antonietta (dir.), *Papato e politica internazionale, op. cit.*

rains : négocier au service du pouvoir pontifical, représenter celui-ci auprès du souverain et l'informer de tout ce qui se révèle nécessaire pour l'exercice du gouvernement romain⁵⁴. Ses attributions vont toutefois bien au-delà de celles habituellement dévolues à un émissaire mandé par un pouvoir laïc. Représentant à la fois du souverain des États pontificaux et du chef spirituel de la chrétienté, le nonce apostolique est pourvu d'une multitude de facultés relevant tantôt du domaine politique, tantôt du spirituel : diplomate, mais également juge ecclésiastique, inquisiteur, médiateur, détenteur de la *cura animarum*, acteur du marché ecclésiastique, missionnaire, etc. S'il est bien, comme Paolo Prodi l'a montré, le représentant d'un souverain auprès d'un autre, dans la pratique, la variété de ses prérogatives l'autorise à intervenir dans des domaines et à des échelles variés (individu, fondation religieuse, paroisse, ville, cour, prince, chrétienté, bilatéralisme, multilatéralisme, etc.). La disponibilité et la mobilisation de ce large éventail de ressources est à l'origine d'une diplomatie ecclésiastique originale, dont les contours déterminent les pratiques de pacification que le Saint-Siège a à sa disposition au milieu du XVII^e siècle⁵⁵.

Par ailleurs, l'étude de la machine diplomatique romaine bénéficie du foisonnement des recherches récentes consacrées à la diplomatie moderne et médiévale. En effet, les critiques portées par la première et la deuxième générations des Annales à l'encontre de l'histoire diplomatique ont été prises en compte et/ou dépassées⁵⁶. Depuis les années 1980-1990, l'histoire diplomatique, l'histoire des relations internationales et, plus récemment, l'histoire de la paix se développent au contact de l'histoire sociale et culturelle ainsi que des autres disciplines des sciences humaines (droit, science politique, linguistique, philosophie, sociologie, etc.). Elles constituent aujourd'hui un champ fécond et particulièrement actif de la recherche historique⁵⁷.

54. ANDRETTA Stefano, PÉQUIGNOT Stéphane et WAQUET Jean-Claude (dir.), *De l'ambassadeur. Les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négocier du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*, Rome, EFR, coll. « Collection de l'EFR, 504 », 2015.

55. ANDRETTA Stefano, « Cerimoniale e diplomazia pontificia nel XVII secolo », in VISCEGLIA Maria Antonietta et BRICE Catherine (dir.), *Cérémonial et rituel à Rome (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rome, EFR, coll. « Publications de l'EFR, 231 », 1997, p. 201-222 ; ČERNUŠÁK Tomáš, « The Strategy of Papal Nuncios in the Sacred Space of Prague against the Backdrop of the Confessional Transformation of the City at the Turn of Seventeenth Century », *Catholic Historical Review*, n° 108, 2022/3, p. 509-533 ; KOLLER Alexander, *Imperator und Pontifex*, op. cit., p. 272-300.

56. BÉLY Lucien, « Représentations, négociations et information dans l'étude des relations internationales à l'époque moderne », in BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1998, p. 213-230. Ce récit a depuis été relativisé : BADEL Laurence (dir.), *Histoire et relations internationales. Jean-Baptiste Duroselle et la naissance d'une discipline universitaire*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020 ; BADEL Laurence, *Écrire l'histoire des relations internationales contemporaines, XVIII^e-XX^e siècle. Genèse, concepts, perspectives*, Paris, Armand Colin, 2024.

57. ANDRETTA Stefano, *L'arte della prudenza. Teorie e prassi della diplomazia nell'Italia del XVI e XVII secolo*, Rome, Biblink, coll. « Storia e società », 2006 ; ANDRETTA Stefano et WAQUET Jean-Claude (dir.), *Paroles de négociateurs. L'entretien dans la pratique diplomatique de la fin du Moyen Âge à la fin*

En bref, la problématique de ce livre peut être envisagée comme une réactualisation oblique de la question ancienne de l'échec pontifical en Westphalie, passée au filtre d'une histoire sociale et culturelle du politique. En sortant des catégories aprioristes de la défaite et de la victoire – ou plutôt en les réassignant aux acteurs historiques qui les énoncent ; que ceux-ci soient contemporains du congrès ou qu'ils en soient les historiens et historiennes – l'objectif est de s'atteler à une histoire de la culture diplomatique du Saint-Siège au milieu du xvii^e siècle, fondée sur l'expérience intersubjective des nonces apostoliques et des autorités romaines comme moteur de réélaboration des représentations que les hommes de l'institution pontificale se font de l'Europe et d'eux-mêmes au feu du congrès de Westphalie et des paix qui en résultent. Essentielle dans la perspective analytique de l'histoire culturelle, la notion de représentation collective a l'avantage opératoire, d'après Roger Chartier, d'articuler efficacement trois modalités du rapport au monde social :

« d'abord, le travail de classement et de découpage qui produit les configurations intellectuelles multiples par lesquelles la réalité est contradictoirement construite par les différents groupes qui composent une société ; ensuite les pratiques qui visent à faire reconnaître une identité sociale, à exhiber une manière propre d'être au monde, à signifier symboliquement un statut et un rang ; enfin, les formes institutionnalisées et objectivées grâce auxquelles des "représentants" (instances collectives ou individus singuliers) marquent de façon visible et perpétuée l'existence du groupe, de la communauté ou de la classe⁵⁸ ».

du xix^e siècle, Rome, EFR, coll. « Collection de l'EFR, 433 », 2015 ; BÉLY Lucien et POUMARÈDE Géraud (dir.), *L'incident diplomatique (xvi^e-xviii^e siècle)*, Paris, A. Pedone, 2010 ; BÉLY Lucien et RICHEFORT Isabelle (dir.), *L'invention de la diplomatie. Moyen Âge-Temps modernes*, Paris, PUF, 1998 ; BOIS Jean-Pierre, *La paix. Histoire politique et militaire, 1435-1878*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2012 ; DINGEL Irene, ROHRSCHEIDER Michael, SCHMIDT-VOGES Inken, WESTPHAL Siegrid et WHALEY Joachim (dir.), *Handbuch Frieden im Europa der Frühen Neuzeit/Handbook of Peace in Early Modern Europe*, Oldenbourg, De Gruyter, 2020 ; EDSFORTH Ronald (dir.), *A Cultural History of Peace*, 6 vol., Londres, Bloomsbury Academic, coll. « The Cultural Histories Series », 2020 ; FLETCHER Catherine, *Diplomacy in Renaissance Rome. The rise of the resident ambassador*, Cambridge, CUP, 2015 ; FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, coll. « Le nœud gordien », 2012 ; GOETZE Dorothee et OETZEL Lena (dir.), *Early Modern European Diplomacy. A Handbook*, Oldenbourg, De Gruyter, 2023 ; LAZZARINI Isabella, *Communication and conflict. Italian diplomacy in the Early Renaissance, 1350-1520*, Oxford, Oxford University Press, 2015 ; MATTINGLY Garrett, *Renaissance Diplomacy*, Boston, Houghton Mifflin, 1955 ; PÉQUIGNOT Stéphane et MOEGLIN Jean-Marie (dir.), *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge (ix^e-xv^e siècle)*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 2017 ; WELLER Marc, RETTER Mark et VARGA Andrea (dir.), *International law and peace settlements*, Cambridge, CUP, 2021.

58. CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », in CHARTIER Roger, *Au bord de la falaise*, op. cit., p. 90. Voir également BURKE Peter, *Qu'est-ce que l'histoire culturelle ?*, trad. Christophe Jaquet, Paris, Les Belles Lettres, 2022, p. 119-152 ; GINZBURG Carlo, « Représentation : le mot, l'idée, la chose », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 46, 1991/6, p. 1219-1234 ; KALIFA Dominique, « Représentations et pratiques », in DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, vol. 2, Paris, Gallimard, 2010, p. 877-882 ; MARIN Louis, *Le portrait du roi*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1981 ; MARIN Louis, *Des pouvoirs de l'image. Gloses*, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique »,

Employée ici, la notion de représentation vise précisément à faire l'analyse de la construction et l'affirmation par les représentants institués du Saint-Siège de pratiques symboliques visant à incarner/légitimer l'identité diplomatique de la papauté dans l'espace social hautement conflictuel de la diplomatie européenne. Elle permet de porter un triple regard : à la fois sur les reconfigurations de la légitimité du pouvoir pontifical, sur l'influence exercée à ce sujet par les pratiques et les discours des envoyés du Saint-Siège *en représentation* et, enfin, sur l'expérience que la machine diplomatique romaine fait de la guerre et de la paix européennes au milieu du xvii^e siècle.

Aux sources de la pratique diplomatique

L'importance que l'approche pragmatique accorde aux actants de l'histoire suppose aussi une attention renouvelée aux traces discursives que ceux-ci produisent pour informer et justifier leurs actions. Comme l'écrit François Dosse : « l'intentionnalité se révèle dans le langage de l'action, soit là où se dit l'action dans les récits, les descriptions, les explications, les justifications. Ces notions de motivations, de raisons d'agir, d'objectifs, nécessitent donc un détour par la textualité⁵⁹ ». Les documents de la pratique qui fondent cette enquête ouvrent ainsi sur une analyse de l'expérience sociale des envoyés pontificaux à travers les intentions, les actions et les justifications que ceux-ci mettent en récit. N'étant pas le reflet plus ou moins déformant du réel – un « affleurement des faits⁶⁰ » comme l'écrit Michel de Certeau – ils sont envisagés pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des actes d'écriture incompréhensibles ; à la fois récits d'actions enregistrées et actions de mise en récit⁶¹.

La matière de ce livre est donc constituée des liens épistolaires tissés entre Rome et les nonciatures apostoliques madrilène, parisienne, bruxelloise, colonaise et impériale. Le corpus central comprend les courriers que les nonces adressent au Palais apostolique – au cardinal secrétaire d'État et cardinal neveu avant tout –, les lettres que celui-ci leur envoie et, dans la

1993 ; MONNET Pierre, « Représentation(s) », in GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, coll. « Quadrige. Dicos poche », 2015, p. 596-601 ; RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000 ; RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1997 ; VOVELLE Michel, « Des mentalités aux représentations », *Sociétés & Représentations*, n° 12, 2001/2, p. 15-28.

59. DOSSE François, *Paul Ricoeur et Michel de Certeau*, *op. cit.*, p. 121.

60. CERTEAU Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/histoire », 2002 (1975), p. 67.

61. FRAENKEL Béatrice, « Actes d'écriture : quand écrire c'est faire », *Langage et société*, n° 121-122, 2007/3, p. 101-112 ; RICŒUR Paul, « L'identité narrative », *Esprit*, n° 140-141, 1988/7-8, p. 295-304. De manière générale, voir les travaux du Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire (Grihl) : RIBARD Dinah et SCHAPIRA Nicolas (dir.), *On ne peut pas tout réduire à des stratégies. Pratiques d'écriture et trajectoires sociales*, Paris, PUF, 2013 ; CANTILLON Alain, GAVARINI Laurence, RIBARD Dinah et SCHAPIRA Nicolas (dir.), *Écriture et action, xvii^e-xix^e siècle, une enquête collective*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « En temps & lieux », 2016. Voir aussi SKINNER Quentin, *Visions of politics. Regarding method*, vol. 1, Cambridge, CUP, 2002.

mesure du possible, les lettres qu'ils s'échangent entre eux. Plusieurs éditions critiques ont été exploitées⁶². La plupart de celles-ci s'inscrivent tantôt dans les entreprises éditoriales menées par les instituts nationaux à Rome depuis la fin du XIX^e siècle, tantôt dans le travail engagé à partir des années 1960 autour de l'édition des documents produits lors du congrès de Westphalie, sous le nom *Acta Pacis Westphalicae*⁶³. Dans sa grande majorité, toutefois, le travail heuristique s'est fait à travers un recours intensif à l'archive. Les fonds exploités sont principalement ceux de la *Segreteria di Stato*, au sein de l'*Archivio Apostolico Vaticano* ainsi que les fonds de famille *Barberini Latini* et *Chigiani*, versés dans les collections manuscrites de la *Biblioteca Apostolica Vaticana*⁶⁴. Dans les premiers est essentiellement conservée la correspondance échangée de 1644 à 1650 entre les nonces et la Secrétairerie d'État romaine, institution qui, sous Innocent X, devient centrale dans la gestion pontificale des relations avec les cours étrangères⁶⁵. Dans les fonds de famille, en revanche, sont rassemblées les correspondances que

62. BÖRNER Maria Teresa (éd.), *Nuntiattriberichte aus Deutschland: nebst ergänzenden Actenstücken: die Kölner Nuntiattriberichte, Nuntius Fabio Chigi, 1639 Juni – 1644 März*, vol. 9/1, Paderborn/Munich/Vienne/Zürich, Ferdinand Schöningh, 2009; BROM Gisbert (éd.), *Archivalia in Italië belangrijk voor de geschiedenis van Nederland*, vol. 3, La Haye, Martinus Nijhoff, 1914; FELDKAMP Michael F., « Das Breve Zelo domus Dei vom 26. november 1648. Edition », *Archivum Historiae Pontificiae*, n° 31, 1993, p. 293-305; KYBAL Vlastimil et INCISA DELLA ROCCHETTA Giovanni (éd.), *La nunziatura di Fabio Chigi, op. cit.*; LEFÈVRE Joseph (dir.), *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime espagnol (1596-1706)*, Bruxelles/Rome, Palais des Académies/Academia belgica, coll. « Analecta Vaticano-Belgica. 2^e série, Nonciature de Flandre, 8 », 1939; LEGRAND Aimé et CEYSSENS Lucien (éd.), *La correspondance antijanséniste de Fabio Chigi, nonce à Cologne, plus tard Alexandre VII*, Bruxelles/Rome, Institut belge de Rome, coll. « Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome, 8 », 1957; REPGEN Konrad (éd.), *Diarium Chigi. 1639 - 1651. 1. Teil: Text*, Münster, Aschendorff, coll. « Acta Pacis Westphalicae, Série III, Partie C », 1984; REPGEN Konrad, « Die Päpstliche Protest gegen den Westfälischen Frieden und die Friedenspolitik Urbans VIII », *Historisches Jahrbuch der Görres-gesellschaft*, n° 75, 1956, p. 94-122; REPGEN Konrad, « Fabio Chigis Instruktion für den Westfälischen Friedenskongress. Ein Beitrag zum kuralien Instruktionswesen im Dreißigjährigen Krieg », in REPGEN Konrad, *Dreißigjähriger Krieg, op. cit.*, p. 647-675; REPGEN Konrad, « Die Proteste Chigis und der päpstliche Protest gegen den Westfälischen Frieden (1648/59) », in REPGEN Konrad, *Dreißigjähriger Krieg, op. cit.*, p. 729-751.

63. PIZZORUSSO Giovanni, PONCET Olivier et SANFILIPPO Matteo (dir.), *Gli archivi della Santa Sede e la storia di Francia*, Viterbe, Sette Città, coll. « Biblioteca, 5 », 2006; PONCET Olivier, « L'édition de la correspondance des nonces en France. Histoire et avenir d'une entreprise éditoriale française », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n° 217, 2000, p. 631-643; SANFILIPPO Matteo, KOLLER Alexander et PIZZORUSSO Giovanni (dir.), *Gli archivi della Santa Sede e il mondo asburgico nella prima età moderna*, Viterbe, Sette Città, coll. « Biblioteca. Serie storica », 2004. *Acta Pacis Westphalicae* (APW), publiés sous les auspices de la Nordrhein-Westfälische (Rheinisch-Westfälische) Akademie der Wissenschaften en collaboration avec la Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte e.V. par BRAUBACH Max, REPGEN Konrad et LANZINNER Maximilian, série I : *Instruktionen*; série II : *Korrespondenzen*; série III : *Protokolle, Verhandlungsakten, Diarien, Varia*, Münster, Aschendorff, depuis 1962.

64. Pour le détail des fonds consultés, voir la bibliographie finale.

65. GIORDANO Silvano, « Uomini e apparati della politica internazionale del papato », in VISCEGLIA Maria Antonietta (dir.), *Papato e politica internazionale, op. cit.*, p. 131-148; MENNITI IPPOLITO Antonio, « The Secretariat of State as the Pope's Special Ministry », in VISCEGLIA Maria Antonietta et SIGNOROTTO Giovanni (dir.), *Court and Politics in Papal Rome, 1492-1700*, Cambridge, CUP, coll. « Cambridge Studies in Italian History and Culture », 2002, p. 132-157; KÖCHLI Ulrich,

Fabio Chigi entretient avec ses amis en curie ainsi qu'avec les nonces ordinaires en poste au moment du congrès de Westphalie. On y trouve aussi une part des courriers échangés par le médiateur avec le gouvernement pontifical, de 1639 à 1651.

Documents de la pratique, fruits du fonctionnement de la machine gouvernementale pontificale, les courriers de nonciature sont utilisés depuis la fin du XIX^e siècle par l'historiographie, qui reconnaît leur haute valeur documentaire due au large spectre d'intérêt des auteurs et à l'abondance de détails multiples que ces derniers fournissent afin de répondre à leur devoir d'information. Ces lettres, écrites en moyen italien pour la plupart, donnent accès aux négociations auxquelles les nonces participent mais permettent aussi de saisir les difficultés que ceux-ci rencontrent, les informations politiques et religieuses qu'ils jugent importantes, leur point de vue sur la politique du Saint-Siège et celle des États où ils demeurent, les réseaux dont ils font partie ou encore leurs pratiques de l'écrit.

Au milieu du XVII^e siècle, la correspondance de nonciature suit un schéma organisationnel bien réglé⁶⁶. Toutes les semaines, chaque nonciature envoie un paquet de courriers comprenant un document introductif listant le contenu général des lettres qui lui sont associées, des courriers chiffrés ou non concernant les affaires négociées, et des pièces jointes dont la fonction est systématiquement d'appuyer, vérifier, démontrer, légitimer, préciser, complexifier l'information contenue dans les lettres⁶⁷. Les pièces les plus diverses peuvent encore accompagner les courriers. Leur variété est fruit des affaires en cours et de l'actualité à traiter : *avvisi*, gravures, copies d'ordonnance ou de lettres, plans, libelles, extraits d'ouvrages, gazettes, etc. En marge des plis ordinaires, il arrive souvent – particulièrement en contexte de crise politique – que les nonces aient recours au système plus coûteux des courriers extraordinaires. Le but poursuivi est alors d'informer rapidement la Curie romaine d'affaires périlleuses, ou encore de contourner les difficultés matérielles qui pourraient résulter de la pratique ordinaire de la poste (défiance vis-à-vis des chemins de poste, crainte des intempéries, peur de l'interception et du vol de courriers, etc.). Dans ce cas, les plis se limitent aux lettres, chiffrées ou non, qui ont trait aux négociations sensibles. Concernant les courriers que les nonces s'échangent entre eux, il est assez rare qu'ils dépassent une lettre. Toutefois, les pièces qui les accompagnent peuvent quant à elles varier considérablement. Dans les moments où les nonces sont engagés dans des missions de médiation, il n'est ainsi

Urban VIII. und die Barberini. Nepotismus als Strukturmerkmal päpstlicher Herrschaftsorganisation in der Vormoderne, Stuttgart, Anton Hiersemann, coll. « Päpste und Papsttum, 46 », 2017.

66. FEDELE Clemente et GALLENGA Mario, *Per servizio di Nostro Signore. Strade, corrieri e poste dei papi dal medioevo al 1870*, Modène, E. Mucchi editore, coll. « Quaderni di storia postale, 10 », 1988.

67. PETITJEAN Johann, *L'intelligence des choses. Une histoire de l'information entre Italie et Méditerranée, XVI^e-XVII^e siècles*, Rome, École française de Rome, coll. « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 354 », 2013, p. 234-237.

pas rare qu'ils joignent à leur pli des copies des échanges épistolaires entre les parties négociantes.

La typologie des documents exploités est donc diversifiée. À première vue, les formes littéraires à disposition procèdent de pratiques hétérogènes de l'écrit et poursuivent des objectifs multiples. Il s'agira de prendre cette variété en charge en envisageant les lettres du corpus comme des savoir-pouvoir spécifiques. Par l'usage du concept de Michel Foucault, il est entendu que l'acte d'information entraîne la maîtrise de connaissances jugées vraies et confère simultanément un pouvoir d'action susceptible d'entraîner la production de croyances, de comportements et de discours⁶⁸. Pour la diplomatie pontificale, la finalité ultime de cet acte d'information est la prise de décision et la négociation. En restant dans ce cadre, il convient d'analyser les courriers produits par les nonces et la Secrétairerie d'État romaine comme une littérature d'action⁶⁹. L'historiographie reconnaît en effet la capacité de la correspondance diplomatique à modifier les dynamiques sociales⁷⁰. Rouages ordinaires de la machinerie gouvernementale romaine, les courriers de nonciatures constituent des dispositifs codifiés, aptes à entraîner la production de discours et d'actions par la renégociation continue des champs du dicible et du faisable⁷¹. Prises dans une toile épistolaire qui les déborde et les conditionne, les lettres agissent en effet sur les décisions du Saint-Siège et de sa diplomatie en faisant « prévaloir une certaine idée de la situation, une certaine conception de la solution, ou une certaine image de soi-même⁷² ». Lieu de représentation de l'auteur, de son activité et de son statut, la correspondance est encore une actrice du champ social en ce qu'elle vise à répondre aux attentes du lectorat supposé. Elle

68. FOUCAULT Michel, « Qu'est-ce que la critique? [Critique et *Aufklärung*] », *Bulletin de la société française de philosophie*, n° 84, 1990/2, p. 35-63.

69. JOUHAUD Christian, « Écriture et action au XVII^e siècle. Sur un corpus de mazarinades », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 38, 1983/1, p. 42-64; JOUHAUD Christian, *Mazarinades. La Fronde des mots*, Paris, Aubier, coll. « Collection Historique », 2009 (1985); JOUHAUD Christian, *Richelieu et l'écriture du pouvoir. Autour de la journée des dupes*, Paris, Gallimard, 2015.

70. GELLARD Matthieu, *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoir au temps de Catherine de Médicis*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque d'histoire de la Renaissance », 2014; PÉQUIGNOT Stéphane, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 42 », 2009; SENATORE Francesco, *Uno mundo de carta. Forme e strutture della diplomazia sforztesca*, Naples, Liguori, coll. « Mezzogiorno medievale e moderno », 2, 1998.

71. DELEUZE Gilles, « Qu'est-ce qu'un dispositif? », in DELEUZE Gilles, *Deux régimes de fous. Textes et entretiens 1975-1995*, éd. David Lapoujade, Paris, Minuit, 2003, p. 316-325; FOUCAULT Michel, « Le jeu de Michel Foucault », in FOUCAULT Michel, *Dits et écrits 1954-1988*, t. II : 1976-1988, Paris, Gallimard, 2001, p. 298-329.

72. WAQUET Jean-Claude, « Introduction », in ANDRETTA Stefano et WAQUET Jean-Claude (dir.), *Paroles de négociateurs. L'entretien dans la pratique diplomatique de la fin du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle*, Rome, EFR, coll. « Collection de l'EFR, 433 », 2015, p. 9. Voir aussi STERNBERG Giora, « Epistolary Ceremonial: Corresponding Status at the Time of Louis XIV », *Past and Present: A Journal of Historical Studies*, n° 204, 2009/1, p. 33-88.

se doit donc d'être fondée sur la construction négociée du vraisemblable et de résonner avec les normes morales du cadre institutionnel pontifical.

À l'attention portée aux spécificités de chaque lettre doit être adjointe l'analyse située du corpus dans lequel celle-ci prend place. En effet, le geste volontaire de classement qui agrège les courriers les uns aux autres dans un même paquet produit des sommes originales : la main du diplomate ou de son secrétaire transforme tous les documents rassemblés en information politique, inscrite dans un contexte d'échange diplomatique. Prises ensemble, ces compilations forment un système signifiant d'instruments au service du pouvoir pontifical, héritiers de la lame de fond qui, à partir du XIII^e siècle, a conduit à la prolifération de l'écrit politique comme pratique de gouvernement⁷³. Au sein de la révolution de l'écrit qui marque les derniers siècles du Moyen Âge et la première modernité, la recherche a distingué la croissance considérable que connaissent les formes, les modèles et les usages épistolaires⁷⁴. Objet de communication privilégié des religieux, des lettrés, des érudits et des savants, le pli est également un outil central du développement bureaucratique des États modernes. Servant de liant entre des acteurs politiques distants les uns des autres, il autorise l'extension de l'action de l'État y compris dans des espaces où sa présence physique demeure faible : zones de marges, confins et, bien sûr, territoires étrangers. Au-delà du rôle prépondérant qu'ils jouent au service de la gouvernementalité de l'espace, les paquets de courriers permettent aussi la configuration, autour du prince, d'une société politique de papier, soit d'un réseau « relativement resserré, de discussion, de négociation, de confrontation, au sein duquel s'élaborent non seulement des pratiques et des représentations partagées, mais aussi des engagements, des prises de position, voire des opinions⁷⁵ ».

73. Sur la culture de l'écrit de la bureaucratie pontificale moderne, EMICH Birgit, *Bürokratie und Nepotismus unter Paul V. (1605-1621). Studien zur frühneuzeitlichen Mikropolitik in Rom*, Stuttgart, Anton Hiersemann, coll. « Pápste und Papsttum, 30 », 2001 ; FOSI Irene, *All'ombra dei Barberini. Fedeltà e servizio nella Roma barocca*, Rome, Bulzoni, coll. « Biblioteca del Cinquecento, 73 », 1997 ; JAMME Armand et PONCET Olivier (dir.), *Offices, écrit et papauté (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Rome, EFR, coll. « Collection de l'EFR, 386 », 2007. Sur le développement de l'écrit politique, ANHEIM Étienne et CHASTANG Pierre, « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales (VI^e-XIII^e siècles), *Médiévales*, n° 56, 2009, p. 5-10 ; FERRER-BARTOMEU Jérémie, *L'État à la lettre. Écrit politique et société administrative en France au temps des guerres de religion (vers 1560-vers 1620)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. « Époques », 2022 ; FOSSIER Arnaud, PETITJEAN Johann et REVEST Clémence (dir.), *Écritures grises. Les instruments de travail des administrations (XII^e-XVIII^e siècle)*, Paris/Rome, École nationale des Chartes/École française de Rome, coll. « Études et Rencontres de l'École des Chartes/Collection de l'École française de Rome », 2019.

74. BETHENCOURT FRANCISCO et EGMONDD Floricke (dir.), *Cultural Exchange in Early Modern Europe*, vol. 3 : *Correspondence and Cultural Exchange in Europe, 1400-1700*, Cambridge, CUP, 2007 ; BOUREAU Alain, « La norme épistolaire, une invention médiévale », in CHARTIER Roger (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Arthème Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1991, p. 127-157 ; BOUTIER Jean, LANDI Sandro et ROUCHON Olivier (dir.), *Politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2009.

75. BOUTIER Jean, LANDI Sandro et ROUCHON Olivier, « Introduction », in BOUTIER Jean, LANDI Sandro et ROUCHON Olivier (dir.), *Politique par correspondance*, op. cit., p. 14.

Ce cadre d'analyse permet d'envisager le réseau tissé entre les prélats Chigi, Bichi, Melzi, Guidi di Bagno, Rospigliosi et le palais apostolique sous la forme d'une communauté épistolaire. Son existence est fondée sur l'échange d'informations à distance. En effet, les paquets de lettres – leur production, leur communication, leur réception – servent d'engrenage, entendu dans son sens matériel et fonctionnel, au service de la machine diplomatique pontificale, reliant les nonciatures entre elles, à l'administration curiale romaine et au reste de la société princière et diplomatique européenne. Le temps postal structure donc l'enchevêtrement des échanges, conditionnant l'acte de communication et, par voie de conséquence, la prise de décision politique⁷⁶. Cette part matérielle de l'activité diplomatique est au cœur des préoccupations des agents du Saint-Siège, ceux-ci expérimentant quotidiennement les conséquences de la fragilité du papier comme outil de gouvernement. Que les échanges de courriers soient réguliers ou qu'ils soient soumis aux tribulations de la poste, de la météo et de la guerre, leur influence sur la construction de la diplomatie pontificale au temps de Westphalie fait donc partie intégrante de l'analyse (fig. 2)⁷⁷.

Palais apostolique <-> Fabio Chigi	19-23 jours
Palais apostolique <-> Camillo Melzi	18-19 jours
Palais apostolique <-> Niccolò Guidi di Bagno	19-21 jours
Palais apostolique <-> Antonio Bichi	22-23 jours
Palais apostolique <-> Giulio Rospigliosi	1 mois et demi
Fabio Chigi <-> Camillo Melzi	12-18 jours
Fabio Chigi <-> Niccolò Guidi di Bagno	7-14 jours
Fabio Chigi <-> Giulio Rospigliosi	3 semaines-1 mois
Niccolò Guidi di Bagno <-> Antonio Bichi	6-7 jours

FIG. 2. – Durées entre l'envoi et la réception de courriers en situation normale (diplomatie pontificale, milieu du xvii^e siècle).

76. ABAD Reynald, « Préface », in TESSIER Alexandre (dir.), *La poste. Servante et actrice des relations internationales (xv^e-xix^e siècle)*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Histoire de la Poste et des communications : échanges et territoires, 7 », 2016, p. 13. Voir également ALLEN E. John B., *Post and Courier Service in the Diplomacy of Early Modern Europe*, La Haye, Martinus Nijhoff, coll. « International Archives of the History of Ideas. Series Minor, 3 », 1972 ; CAPLAN Jay, *Postal Culture in Europe, 1500-1800*, Oxford, Oxford University, coll. « Oxford University studies in the Enlightenment », 2016 ; GELLARD Matthieu, *Une reine épistolaire, op. cit.* ; GRATA Giulia, *Des lettres pour gouverner. Antoine Perrenot de Granvelle et l'Italie de Charles Quint dans les manuscrits Trumbull de Besançon*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2014.

77. Informations obtenues à partir d'échantillons de données tirés de chacune des correspondances mentionnées.

Décentrer le regard

Ce livre est charpenté autour de la notion de décentrement : décentrement par rapport aux cadres spatio-temporels qui dominent depuis longtemps cette histoire, d'abord ; décentrement par rapport aux interprétations historiographiques dominantes, ensuite. Si le congrès de Westphalie se tient de 1643 à 1649, les paix étant toutes signées en 1648, l'analyse commencera ici un peu en amont et finira un peu en aval de ces dates. L'ouvrage débute en 1639, avec l'arrivée de Fabio Chigi à la nonciature du Rhin, à l'aube de la mise en place du réseau de nonciatures sur lequel se fonde la recherche. Il prend congé vers 1650-1651, après la publication du bref de protestation *Zelo Domus Dei*, à l'heure des premiers bilans formulés par la diplomatie pontificale au sujet des événements de Westphalie. La période 1647-1650 constitue le cœur du livre. Années d'incertitudes où la paix générale semble à portée de main sans arriver jamais et où chaque traité signé cache mal l'instabilité qui caractérise une bonne partie de l'Europe. Le cadre géographique, quant à lui, est à l'échelle des espaces dessinés par les lettres des nonciatures. Ce monde de papier est avant tout l'Europe catholique, prise dans l'épaisseur que les courriers diplomatiques lui confèrent (cours, capitales, États, Église, etc.). Il est aussi la péninsule italienne, dont le repos constitue l'un des objectifs essentiels de la diplomatie pontificale. De plus en plus, il est également l'Europe tout court, prise dans sa pluralité confessionnelle et politique. Parfois il est aussi la société chrétienne : bannière, symbole universel, rêve sans frontière ni territoire précis qui ne s'envisage bien souvent que dans son face à face avec l'Empire ottoman ; autre lieu de ce monde de papier dont la présence opportune dans les documents romains est autant source de répulsion que d'argument en faveur de la paix.

Le découpage du livre vise aussi à appréhender les pratiques de discours et les discours sur la pratique produits par les nonces au contact des événements de Westphalie comme un objet complexe, dont la multiplicité des sens et des effets est constitutive d'une histoire culturelle de l'institution pontificale. La première partie sera ainsi consacrée à l'analyse des conditions de possibilité qui orientent les écrits produits par les nonces au cours des années 1640-1650. Pour cela, il s'agira de remonter le temps à la recherche des mémoires institutionnelles et des dynamiques sociales qui favorisent la compréhension des réactions de la diplomatie pontificale au moment de Westphalie. La deuxième partie reviendra quant à elle sur la mise en place progressive de la politique de la protestation par Fabio Chigi et la Secrétairerie d'État romaine. Nœud des interprétations historiographiques traditionnelles, cet épisode sera analysé à travers les processus de prise de décision et les textes de légitimation du médiateur à Münster. Dans la troisième partie, enfin, la région rhénane sera mise à l'écart afin d'analyser comment les autres nonces en poste dans les cours de Madrid, Paris,

Bruxelles et Vienne construisent leurs propres représentations de papier des paix de Münster et d'Osnabrück, en interaction avec les intérêts spécifiques de leur charge. Cette démarche permettra de prendre la mesure de la pluralité des regards que la papauté jette sur l'Europe du milieu du xvii^e siècle et de l'incidence de ceux-ci sur l'évolution de la culture diplomatique du Saint-Siège.